

la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE RÉVOLUTIONNAIRE - FONDÉE PAR PIERRE MONATTE EN 1925

L'ÉCOLE DU PEUPLE: UN ENJEU

Quand ces lignes s'imprimeront, nous serons probablement encore en pleine bataille pour la présidence d'une république monarchique. A moins que la bagarre ne soit déjà terminée et que les enjeux reposent dans la main de l'un ou de l'autre. Ce n'est pas ici qu'on trouvera des illusions exagérées sur les avantages immédiats que tireraient la classe ouvrière, et les travailleurs en général, de la victoire du candidat « socialiste ». Mais, pour le moment, les enjeux sont clairement posés. Pour résoudre la politique du président sortant et de son premier ministre, il suffit de dire que c'est la politique du patronat, du gros patronat international. Nul doute qu'elle continue en s'aggravant si l'équipe sortante ou l'une de ses congénères conquière, à la faveur d'un suffrage universel, contestable en l'occurrence, le droit formel de la poursuivre. Elle n'a rien caché de ses intentions : favoriser et payer avec un argent emprunté sur le marché mondial des « investissements » dont le choix et les profits sont à la disposition des banques gestionnaires du capital international. C'est l'enjeu principal de la bataille politique en France : priorité à l'investissement privé, c'est-à-dire direction générale de l'économie par « les gros » de l'industrie et de la banque ou bien priorité à la consommation populaire et à l'investissement. Voilà l'enjeu qui ressort des discours des candidats au pouvoir. « Ici et maintenant », nous n'avons pas d'autres moyens de choix que de les prendre au mot.

Mais derrière ce choix, fondamental au moins dans son principe, sinon dans ses effets réels, se dessine un enjeu que les candidats effaceraient plutôt, sur lequel en tout cas ils sont remarquablement discrets, c'est celui de l'école populaire, disons sans modestie de l'école primaire, celle qui vient en premier.

Il se trouve que la campagne électorale coïncide dans le temps avec le centenaire de l'école laïque, publique, gratuite et obligatoire, fleuron de la Troisième République. C'est une œuvre de la bourgeoisie progressiste, pour la servir sans doute, mais l'on sait avec quel acharnement cette institution fut longuement combattue par la partie la plus conservatrice et réactionnaire de la classe dominante, avec le clergé catholique à l'avant-garde de l'agression permanente. Il est symptomatique que l'offensive contre l'école du peuple et avant tout contre ses instituteurs ait déjà commencé, les intentions de « la droite » étant ainsi marquées d'avance sur ce point qui n'a pas cessé d'être un de ces champs de bataille de prédilection.

Cette école était davantage, dans l'esprit de

DANS CE NUMERO :

- ENTRETIEN AVEC M^e Jean CORNEC
par Jean MOREAU
- EN MARGE DES LOIS LAIQUES
par Roger HAGNAUER
- LES LOIS LAIQUES
A TRAVERS L'HISTOIRE
par Emile GRACIA
- L' « AUDASS » DES « GAMIN »
par Claude FROMAGER
- LA « KULTUR » LAIQUE
par Marc ROSENTAUB
- LE PLUS BEAU METIER DU MONDE
par Jean MOREAU
- EMPLOI, PRERETRAITE ET
SYNDICALISME
par Marc URUS
- LETTRE D'AMERIQUE
par Pierre AUBERY

ses promoteurs, une école pour le peuple qu'une école du peuple. Il n'est pas moins vrai que la masse populaire, dans ses profondeurs, en tira grand avantage. Il n'est pas besoin de rappeler les noms des quelques fils d'ouvriers qui, à partir des leçons de l'école primaire, se haussèrent au rang de grands penseurs, écrivains ou savants. A nous, il suffit d'évoquer les militants ouvriers que nous avons côtoyés, qui sont encore nos compagnons, devenus, après la seule école primaire, des orateurs et des écrivains dont le talent étonne encore les éminents produits des grandes écoles de la bourgeoisie.

L'un des objectifs actuels des gens du pouvoir est de séparer ces éléments de leur classe d'origine, de « sélectionner » ceux qui, pour elle, sont les meilleurs, de combattre « l'égalitarisme », étant bien entendu que ces idéologues se classent eux-mêmes parmi les plus intelligents et en conséquence, selon leur philosophie, parmi les mieux payés.

Quelle école d'égalité pourtant qu'une classe d'enfants certainement inégaux dans leur capacité à digérer plus ou moins vite la nourriture intellectuelle, mais égaux, incontestablement égaux, dans leurs droits d'enfants et d'écoliers. Les beaux messieurs de la bourgeoisie ne comprendront jamais que l'on puisse être ainsi différents, mais égaux. Pour eux l'intelligence, mesurée à leur aune, n'est pas un bienfait suffisant, il faut encore qu'elle soit bien payée.

L'instituteur n'avait pas seulement la tare d'être mal payé, il se mêlait d'apprendre aux enfants, non seulement à lire, mais à penser librement. C'est cela l'esprit de la laïcité, un esprit de tolérance et de respect de la liberté individuelle. Qu'on ne nous jette pas dans les pattes que certains maîtres en profitent pour distiller un nouveau catéchisme. Ceux-là, peu nombreux et momentanément mal orientés, ne valent pas mieux que « les frères » du XIX^e siècle. Ils nient l'esprit et la lettre de la laïcité. Ce sont des hommes de droite, même si l'échiquier politique continue de les classer à l'extrême-gauche.

Les instituteurs, en tant que corps, et surtout en tant que syndicat puissant, se sont toujours opposés, au nom justement de la laïcité qui est un autre nom de la défense des droits de l'homme, aux velléités autoritaires du pouvoir, au monopole idéologique que l'Etat prétend avoir dans l'école populaire. On a cité et on citera de nombreux exemples de cette emprise étatique sur l'école qui se heurte inévitablement à l'esprit laïque des instituteurs.

On sait quels empiètements l'école confessionnelle, c'est-à-dire anti-laïque, a réussi à s'assurer, à la faveur de la négligence ou de la complicité d'une certaine gauche. Ce sont maintenant plus que des empiètements, ce sont des privilèges. La dernière loi en date, la loi Guerneur, met sur un pied d'égalité, au point de vue des dépenses publiques, les écoles laïques et les écoles catholiques dont on reconnaît « le caractère particulier » ; c'est là où le privilège commence : au nom de ce caractère particulier, le chef d'établissement a le droit d'embauche et de licenciement discrétionnaire d'un personnel payé par l'Etat. Nous reconnaissons là la ligne de conduite générale du gouvernement Giscard : payer avec l'argent de tous ce qui est

chose privée. Instaurer des privilèges, quoi !

L'école laïque, base de l'esprit laïque en général, est donc un des enjeux de l'affrontement politique actuel. Qu'on ne nous dise pas qu'elle est un enjeu secondaire. Vous verrez dans l'hypothèse où le régime Giscard se perpétuerait, si, lui, le considère comme secondaire. Déjà le ministre Beullac a préparé ses nasses et ses filets. Ce syndicat des instituteurs, cette « féodalité » comme a dit un de ses congénères, lui est insupportable.

Les syndicalistes ouvriers doivent comprendre l'enjeu. Ils sont les premiers défenseurs naturels de la laïcité. Construire l'école du peuple est une de leurs grandes tâches historiques. D'abord, ne pas laisser porter la main sur ce qui a été et est encore le résultat, dans l'enseignement populaire, de l'action et de l'idéalisme de nos devanciers. C'est pourquoi notre devoir de militants ouvriers semble tout indiqué dans cette bataille présidentielle où nous saurons rappeler au candidat de la gauche laïque — s'il lui arrive de gagner la partie avec nos voix — que nous avons choisi un président responsable de la laïcité de l'école, du gouvernement et de la société tout entière.

Raymond GUILLORE.

APPEL A DES AMIS

Pour faire connaître davantage la R.P., il serait certainement bon que quelques exemplaires (en très petit nombre pour ne pas alourdir le tirage et les « bouillons ») soient mis en vente *au numéro* chez quelques marchands de journaux (de préférence sympathiques !) à qui nous ferions, pour les encourager, une très forte remise.

A cet effet, il suffirait qu'une dizaine (ou même moins) de camarades en tout pour Paris, la Région parisienne et la Province prennent et gardent contact chacun avec au moins un marchand de journaux, nous en donnent l'adresse pour que nous puissions la publier, lui remettent ponctuellement, à chaque parution, quelques exemplaires (au minimum 2, au maximum 5), perçoivent ponctuellement le montant de la vente (déduction faite de la remise) et nous le fassent parvenir aussitôt en même temps qu'ils nous retourneraient les invendus (ce qui est indispensable pour connaître le rendement de l'opération).

Que nos amis qui accepteront d'assumer avec sérieux et persévérante régularité cette tâche utile — qui n'est quand même ni très difficile, ni très astreignante, ni très onéreuse et certainement pas désagréable — veuillent bien se faire connaître aux Editions Syndicalistes, 21, rue Jean-Robert, 75018 Paris, tél. 607-02-06, soit par lettre, soit, aux jours et heures de permanence, par téléphone ou en personne.

Ces amis dévoués peuvent raisonnablement espérer accroître ainsi l'audience de la R.P., le nombre de ses abonnés et celui, sans aucun doute, de nouveaux amis.

LA REVOLUTION PROLETARIENNE

21, rue Jean-Robert, 75018 PARIS

Tél. : 607-02-06

Abonnements : 6 mois, 50 F

1 an, 100 F (y compris Marché Commun)

Autres pays : 6 mois, 60 F — 1 an, 120 F

C.C.P. 734-99 W PARIS

ENTRETIEN AVEC M^e Jean CORNEC ————— par Jean MOREAU

Notre camarade Jean Cornec (1) vient, à 91 ans, de publier aux éditions Gianaer Guénaud (2) dans la collection « Mémoires pour demain » le récit de ses souvenirs et du combat qu'il a mené sa vie durant au service de l'École Laïque et du prolétariat... Il s'agit d'un document exemplaire où l'on retrouve nombre de militants familiers aux lecteurs de la R.P. En filigrane, il s'agit aussi d'un magnifique roman d'amour, où l'auteur permet de voir combien les joies et les épreuves traversées avec sa compagne Josette Cornec les ennoblirent. D'aucuns usent leur existence à rechercher les faux honneurs et les privilèges, d'autres comme Jean et Josette Cornec la remplissent avec courage, joie et sérénité en contribuant par leur générosité lucide à organiser la justice sociale. Ceux-ci seuls « le sel de la terre ». Ils ne trouvent leurs récompense que dans le sentiment d'avoir accompli leur tâche et d'avoir, par leur fidélité à l'idéal, ensemencé...

Écoutons Jean-le-fils — qui fut un « enfant de la « Révolution Prolétarienne » avant de devenir durant de nombreuses et fécondes années Président de la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des Ecoles Publiques — parler de Jean-le-Père, en le remerciant, au-delà de la joie que nous donne cet entretien, d'avoir su continuer le combat émancipateur qu'avaient commencé les siens...

Jean Moreau

Que représente la « R.P. » pour toi ? Quels souvenirs évoque-t-elle ?

Jean Cornec

Le « Petit Jean » que j'étais a grandi avec la « R.P. ». J'ai des souvenirs très précis de vacances à Sainte-Anne-la-Salud avec Pierre Monatte et Madame Monatte, au cours de l'été 1924. Les « Monatte » avaient loué une chambre dans l'arrière-pays. Mes parents étaient venus prendre leurs congés dans le secteur et nous avons passé des journées heureuses ensemble...

Je crois que ces vacances ont eu une influence considérable sur l'évolution de Monatte qui commençait à se dégager du P.C. et allait bientôt créer la Révolution Prolétarienne.

Jean Moreau

Comment s'est exprimée cette influence ?

Jean Cornec

Ils luttèrent pour le même idéal. Le rayonnement de Monatte était très grand. Il avait en particulier sur mon père et sur ma mère une influence phénoménale parce qu'il représentait à leurs yeux le militant parisien au fait des problèmes nationaux et internationaux du mouvement ouvrier alors qu'eux n'étaient que de petits instituteurs ruraux issus de la paysannerie bretonne. Mais réciproquement ils faisaient preuve de qualités auxquelles Monatte était très sensible : l'esprit d'observation, le bon sens, le sens des réalités, le contact étroit avec la base, les pieds solidement campés au sol, le courage tranquille.

Jean Moreau

Très tôt, avant Monatte, tes parents ont pris leur distance par rapport au P.C...

Jean Cornec

Effectivement. Mon père le raconte dans son livre. Dès 1919 ou 1920 quand la « Vie ouvrière » a posé la question à ses lecteurs de savoir si l'on devait soutenir la jeune révolution russe par l'action à l'intérieur du P.C.S.T.I.C. ou par le moyen autonome que représente le syndicalisme au sein de la classe ouvrière, mes parents ont opté pour la forme syndicale, qui correspondait à leurs convictions de toujours. Monatte, lui, tenta un bout de chemin avec l'organisation politique. Mais à partir de 1925, tous trois se retrouvent autour de la R.P.

Jean Moreau

Tu étais alors enfant...

Jean Cornec

Et j'ai conservé des souvenirs précis de Monatte mais aussi des militants qui l'entouraient : Chambelland, Charbit, Hagnauer et Hasfeld qui tenait alors la Librairie du Travail sur le quai Jemmapes.

Je retrouvais aussi nombre de ces camarades dans les Congrès syndicaux de l'enseignement où j'accompagnais mes parents.

Je me rappelle également des dîners qui réunissaient les militants syndicalistes... Il y avait une femme dont le nom aujourd'hui m'échappe qui servait toute l'équipe de la R.P. On se retrouvait là à 30 ou 40 personnes dans une ambiance étonnamment quarante huitarde autour d'un repas solide et même frugal mais luxueux par la chaleur ambiante, l'esprit fraternel qui y régnait et l'ardeur des prof. Par contre une autre anecdote m'a marqué. Mes parents et moi allâmes dîner un soir avec Pierre Monatte dans un restaurant non loin du domicile du fondateur de la R.P. près des Buttes-Chaumont. Nous fûmes servis par un garçon vêtu d'une veste blanche ; sur la table le vin dans un seau à glace... Cela éblouit et choqua même un peu le petit paysan finistérien que j'étais. J'ignorais les habitudes parisiennes et je prenais pour du luxe — un luxe bien relatif d'ailleurs — ce qui apparaissait normal au correcteur du journal « Le Temps » qui était Monatte.

Chaque fois que mes parents eurent un message à faire passer, c'est à la R.P. qu'il fut publié. Celle-ci était vraiment « leur » revue.

Jean Moreau

Peux-tu préciser à nos lecteurs, particulièrement aux jeunes, quelle conception du syndicalisme avaient tes parents ?

Jean Cornec

Ils n'étaient pas des doctrinaires mais les situations qu'ils avaient vécues et les actions qu'ils avaient menées forgèrent l'idée même qu'ils se faisaient du syndicalisme. Dans ces conditions la doctrine se dégageait naturellement de la réalité des choses et de la vie militante.

Si l'on prend dans le livre de mon père, l'article, écrit en 1922, consacré à la propagande, on se rend compte de la profondeur de la réflexion et de l'extraordinaire volonté qui animaient mes parents pour hâter la transformation sociale.

Ils avaient en particulier, dans les années précédentes, trouvé un syndicalisme inexistant dans leur secteur professionnel. Le syndicalisme des fonctionnaires était encore interdit et seules existaient des amicales, animées, à quelques exceptions près, de bons sentiments à l'égard des pouvoirs en place, qui ne prenaient pas en compte les problèmes véritables de l'école et du corps enseignant.

Le but poursuivi par mes parents — ma mère

(1) 12, rue du Veilléneq, 29224 DAOULAS.

(2) 4, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

d'abord bientôt rejointe par mon père — fut de faire évoluer les enseignants (particulièrement les Finistériens) de l'amicalisme au syndicalisme de contestation et de proposition. Mon père dans ses souvenirs raconte d'une manière très précise comment d'une dizaine d'instituteurs qu'ils étaient vers 1917, ils se sont trouvés, 8 ans après, 500 adhérents au syndicat dans son département.

Ce syndicat de l'enseignement du Finistère était alors celui de l'opposition car entre temps une autre organisation qui s'appelait « l'Emonespat » affiliée au jeune S.N.I. s'était créée. Celle-ci apparaissait à cette époque comme le syndicat modéré, trop favorable aux thèses de l'administration et je me souviens bien des luttes acharnées que se livrèrent alors les militants des deux associations professionnelles rivales.

Mais peu à peu, le Syndicat National des Instituteurs se structura, devint un rouage puissant qui sut impulser l'action et affirmer ses positions syndicalistes.

Parallèlement à cette évolution positive, la lutte interne à la Fédération de l'Enseignement adhérent à la C.G.T.U. s'aggrava du fait que les Communistes (Cogniot et autres) en avait accaparé la direction notamment en utilisant, par la pratique du noyautage, des syndicats squelettiques composés de quelques dizaines de personnes...

Donc, double processus : le S.N.I. d'une part devint plus musclé et d'autre part les amis de tendance de mes parents sont, à travers la France, de plus en plus écœurés par la main-mise du P.C. et par les attaques personnelles — se faisant par exemple traiter après l'affaire de l'École Normale de Quimper d'« agents de la bourgeoisie » — dans un style qui évoque étonnamment 1981. Ceci conduisit des hommes comme Baldacci, Thomas Ballereau à adhérer au Syndicat National. A l'instigation de mes parents, le syndicat du Finistère le décida à une très forte majorité en 1931.

Jean Moreau

... Pour demeurer ainsi fidèle à la conception du syndicalisme révolutionnaire dont tes parents se réclamaient...

Jean Cornec

Sans aucun doute. Pour eux, l'avenir du monde passe par le syndicalisme, rouage essentiel de la transformation sociale. Mais ce rouage, conformément aux principes de la Charte d'Amiens, doit être indépendant des organisations philosophiques ou politiques.

De plus, cette idée d'organiser ainsi la défense des travailleurs se prolonge par celle de l'internationalisme prolétarien. Ainsi les meilleurs pourront-ils être amenés à prendre en charge la gestion de la société. Mais dans l'esprit de mes parents, cette prise en charge ne devait jamais devenir permanente, car ils craignaient beaucoup la corruption qu'entraîne chez les meilleurs l'exercice prolongé du pouvoir et l'éloignement des réalités du terrain.

Jean Moreau

N'était-ce pas une vision idéaliste de la transformation sociale ?

Jean Cornec

Je ne le pense pas. Son pragmatisme, au contraire, est évident. Je ne crois pas qu'on ait encore trouvé sur le plan de l'organisation des sociétés de formule idéale.

Certes, on sait bien que la démocratie est le moins mauvais des systèmes mais qu'est-ce qu'on appelle

la démocratie ? Pour ma part, je continue à penser que la démocratie syndicale telle que l'ont pratiquée mes parents, constitue le meilleur outil pour l'amélioration des structures sociales et économiques. Les travailleurs dans les entreprises ont le sens des limites qu'on ne peut pas franchir comme de la valeur de ceux à qui ils délèguent leurs pouvoirs. C'est pourquoi je continue à croire que cette conception du syndicalisme n'est pas une idée « en l'air », périmée... Elle est en réalité très concrète, et serait, actuellement, très efficace si l'unité syndicale pouvait se réaliser.

Jean Moreau

Comment s'est effectué l'adaptation au S.N.I. ?

Jean Cornec

J'étais alors adolescent et je l'ai donc vécue intensément. Dans un premier temps (environ deux ans), une fois la décision prise par l'Assemblée générale, mes parents estiment que leur dignité de militants leur interdit d'assumer des fonctions de responsabilités au sein de leur nouvelle organisation. Dans un second temps, après qu'il ait été fortement sollicité par les dirigeants d'alors, mon père accepte de poser sa candidature au Bureau National (déc. 1933).

Il s'est alors parfaitement intégré à une équipe admirable animée par André Delmas. Celui-ci militant hors série, d'une intelligence exceptionnelle, a su donner au syndicat national sa dimension. Il avait aussi autour de lui une véritable équipe de camarades sensationnels qui ont marqué mon adolescence. Je pense notamment à Vivès, à Rolls, à Lapierre, à Hagnauer... Tous ont avec leur diversité, leur caractère, leur histoire propre, constitué les maillons d'une équipe extraordinaire. Bien sûr, il y avait entre eux des affrontements sur les tactiques ou les stratégies mais les divergences légitimes n'excluaient jamais une chaleureuse fraternité... Ayant connu les attaques, les insultes dont étaient victimes les militants de la tendance syndicaliste au sein de la Fédération de l'Enseignement, j'appréciais particulièrement la courtoisie et la hauteur de vues des interventions au cours des Congrès nationaux du S.N.I. que j'ai suivis avec passion jusqu'en 1959...

Bref, mon père et ma mère se sont parfaitement intégrés et le premier dit au terme de son livre combien encore aujourd'hui il se sent en harmonie avec la forme de syndicalisme que développe le S.N.I. Ils sont restés jusqu'au bout instituteurs et militants et je n'ai fait que continuer la tradition familiale, la voie qu'ils m'avaient tracée quand j'ai assumé la Présidence de la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des Ecoles Publiques...

Jean Moreau

J'entends parfois les psychiatres affirmer qu'il faut « tuer le père » ?

Jean Cornec

Je crois pour ma part ne l'avoir jamais tué ! J'ai eu beaucoup de chance d'avoir des parents qui ont toujours compris le petit garçon que j'étais, qui n'ont jamais été des « préchi-précha » mais qui se sont contentés en respectant ma personnalité d'agir par l'exemple tant sur le plan familial que dans les domaines professionnel et civique. Ainsi m'ont-ils tout naturellement donné le goût de continuer ce qu'ils avaient si merveilleusement commencé. Et je pense que la lecture de ce livre devrait être, pour les lecteurs de la R.P., un moment extraordinaire, non de nostalgie mais d'espoir.

J. M.

En marge des Lois Laïques

par Roger HAGNAUER

Une constatation historique essentielle, c'est que l'enseignement des masses populaires et la formation des élites ont suivi deux processus nettement différents et qui ne sont même pas parallèles. Les joindre, les confondre jusqu'à un certain niveau, ce fut l'idée force de ceux qui ont milité — particulièrement pendant l'entre-deux guerres de 1918 à 1919 — pour la Rénovation de l'Enseignement et la démocratisation de l'Université.

L'Histoire de l'Enseignement populaire prouve que celui-ci a toujours été soumis à des nécessités politiques. Le développement de la société industrielle et capitaliste impose « l'alphabétisation » de la classe ouvrière (vérité historique qui se vérifie encore aujourd'hui dans les pays en voie de développement).

Mais en France, l'introduction des lois laïques doit être interprétée du point de vue de la volonté des républicains opportunistes et radicaux et même d'une fraction des anciens orléanistes, de vaincre l'Eglise catholique, non parce que chrétienne mais parce que catholique au sens originel du terme, c'est-à-dire ultra-montaine, donc placée au-dessus des Etats, soumise au Pape... souverain étranger. Les églises : luthériennes en Allemagne, anglicane en Grande-Bretagne, orthodoxe en Russie tsariste sont nationales, soumises à l'Etat national, au souverain national. La bataille laïque fut beaucoup plus violente et sanglante dans les pays latins (on sait qu'en Italie, l'Ecole subit encore les effets des accords de Latran, conclus par Mussolini et le Pape, maintenus dans la Constitution en 1946, grâce au vote des communistes). Qu'on ait envisagé en France la formation d'une église chrétienne nationale... à coloration calviniste... ce qui tendrait à le prouver, c'est l'influence des protestants dans le personnel politique de la Sainte République !

Le caractère politique de l'Ecole primaire, gratuite, laïque, obligatoire est encore attesté par un régime qui, jusqu'en 1945, soumettait — seuls parmi les enseignants — les instituteurs et institutrices à l'autorité du Préfet et non à celle de l'Inspecteur d'Académie qui restait soumis au représentant du gouvernement central.

Mais ce qui pour nous reste singulièrement édifiant, c'est que l'instruction gratuite et obligatoire, réclamée par toutes les organisations ouvrières et socialistes, figurait dans le programme de la Première Internationale et fut, pendant sa courte existence, l'une des premières réalisations de la Commune de Paris qui imposa naturellement la laïcité (1).

SOUS L'ORDRE MORAL !

Historiquement, l'Assemblée Versaillaise de 1871 à 1875 usurpa le pouvoir constituant, à la faveur d'une imposture « pacifiste » et de la féroce répression de la Commune. Les ruraux avaient voté en majorité contre le jusqu'aboutisme gambettiste et le jacobinisme parisien. Dès ses débuts à Bordeaux, l'Assemblée excluait Garibaldi et provoquait la démission de Victor Hugo. A Versailles, elle utilisa Thiers dans l'écrasement prémédité de la classe ouvrière parisienne et le chassa lorsqu'il prétendit prolonger son « omnipotence » provisoirement accordée, et se poser en « protecteur » d'une République conservatrice.

Il n'était plus question des révolutionnaires ou des socialistes, massacrés, déportés... ou neutralisés lors de la sanglante répression de la Commune. La peur des classes dirigeantes se traduisait par la persécution de tous les républicains fidèles. Et catholiques ou voltairiens, les Versaillais se réjouissaient de spectaculaires et massives démonstrations populaires, lors des pèlerinages de Lourdes, de la Salette, de Paray le Monial, en 1873, et souriaient d'apaisante béatitude en entendant le « vrai chant national » (sic) « Sauvez la France, sauvez la France, par votre Sacré-Cœur... », remplaçant « la hideuse Marseillaise » (resic !).

Malheureusement, le salut se localisa dans le temps et les lieux. Le Sacré-Cœur de Jésus saigna en vain... Les provocations de l'ultramontanisme sous l'infaillibilité du Pontife de Rome proclamée en 1870, quelques semaines avant la prise de Rome par les troupes du Roi d'Italie, eurent comme premier effet de rassembler tous les Républicains et pas mal d'orléanistes sous le signe d'un *nationalisme gallican* et

anticléricale. La majorité versaillaise déjà grignotée et dévalorisée par des élections partielles et les élections cantonales s'effondra lors des élections générales de 1876. A une faible majorité conservatrice au Sénat (149 contre 130) s'opposa une nette majorité républicaine à la Chambre des Députés (360 contre 170). Celle-ci s'affirma nettement en invitant, par 304 voix contre 116, le gouvernement à réprimer les *ménées ultramontaines*. C'était le 4 mai 1877. Le 16 mai 1877, Mac Mahon renvoya le ministère modérément républicain de Jules Simon et obtint du Sénat la dissolution de la Chambre des Députés.

Sous « l'ordre moral » de 1873 à 1876, sous le régime dit du *Seize mai an 1877*, le gouvernement s'employa systématiquement à chasser les républicains de toutes les administrations. Cependant, malgré une pression officielle, pire que sous l'Empire, les Républicains ne perdirent que 36 sièges, lors du renouvellement de la Chambre des Députés. Des orléanistes libéraux, inquiets des progrès bonapartistes et des prétentions cléricales, s'employèrent, au Sénat, à éviter une seconde dissolution. La Chambre ayant refusé tout rapport avec le ministère formé par Mac Mahon, celui-ci, que Gambetta avait menacé du fameux dilemme : *se soumettre ou se démettre*, en réalisa successivement les deux termes : sa soumission en 1878, sa démission en 1879. La République triomphait.

Mais cette victoire au sommet ne correspondait pas à une base solidement acquise. Les paysans dépendaient encore économiquement des grands propriétaires, et politiquement des prêtres, sauf dans les régions de vignobles et de cultures maraîchères où les petits propriétaires, peu religieux, étaient économiquement et politiquement indépendants... surtout dans l'Est, les plaines du Sud-Est, les vallées du

Sud-Ouest, les versants ouest et nord du Massif Central, le Val-de-Loire et une partie de la région parisienne.

LES CHEFS LAIQUES DEPASSES PAR LES EXECUTANTS DE LEUR POLITIQUE

Il ne serait pas sans intérêt de situer ainsi géographiquement les origines du syndicalisme universitaire. Car la grande propriété foncière, le grand patronat, les hauts fonctionnaires demeuraient liés à l'Eglise et aux cadres de l'Armée. Pour établir le nouveau régime, pour vaincre l'ultramontanisme, pour utiliser la centralisation bureaucratique au profit de la nouvelle classe dirigeante (celle du capitalisme financier et industriel), pour consolider l'Etat national auquel la démocratie politique apporta l'adhésion des classes moyennes, il fallait imposer les lois laïques et jeter, sur toutes les régions, les instituteurs, « *hussards noirs de la République* », dans la bataille contre le cléricalisme et la Réaction. Seulement, comme toujours, on peut d'en haut déclencher le mouvement, mais on ne peut longtemps maîtriser son rythme et le bloquer lorsque les premiers objectifs strictement limités ont été atteints. Lancés dans la lutte anticléricale et républicaine par les gouvernements « opportunistes », les instituteurs, par la vitesse acquise, allaient dans leur majorité s'orienter vers le radicalisme — et le dépasser lorsque les radicaux furent à leur tour installés au pouvoir.

Dès 1890, les grands bourgeois conservateurs, fortement secoués par la renaissance d'un socialisme révolutionnaire et par le « coup de gong » des attentats anarchistes, désirent vivement une réconciliation avec les catholiques ralliés dans leur majorité à la République. En 1892, on entend les premières bombes de « la propagande par le fait ». Et le journal catholique « *La Concorde* » écrit, le 24 avril 1892 : « *Donnez-nous des générations d'athées, et les anarchistes praticiens de la propagande par le fait deviendront vite légion. L'explosif plus effroyable que celui inventé par Ravachol, c'est l'Ecole sans Dieu* ».

Lorsque la lutte reprit au début du XX^e siècle, contre les instituteurs laïques, les cléricaux allèrent beaucoup plus loin et rendirent responsables les « satyres diplômés de la République » (sic !) de tous les vols, crimes, attentats aux mœurs commis sur tout le territoire.

Aux grandes manœuvres de 1905, un coup de fusil tiré contre un colonel, manquant son but, blesse un soldat. Impossible de découvrir le coupable. Ce n'était pourtant pas difficile. M. Renauld dans le catholique « *Soleil* » n'hésite pas : « *Les instituteurs doivent être satisfaits ; leurs élèves sont complets ; ils fusillent les officiers* ». Et il prévoit le jour « où les instituteurs seront l'objet de l'universel dégoût et où chacun leur jettera des pierres et même des ordures au visage ». L'Ecole sans Dieu fabriquant des anarchistes devient naturellement « *l'Ecole sans Patrie* » qui apprend à fusiller les officiers.

Ce qui cependant explique beaucoup mieux que ces délirantes diatribes, l'évolution du personnel enseignant primaire vers le radicalisme, puis vers le socialisme, c'est que l'école laïque, en délivrant paysans et ouvriers de « *l'opium du peuple* », aboutit nécessairement à la contestation des pouvoirs établis.

C'est Jaurès qui, dans son discours du 21 novem-

bre 1893, a exprimé la logique interne d'un mouvement universel, en des phrases magnifiques, souvent reproduites :

« *Vous avez interrompu la vieille chanson qui berçait la misère humaine et la misère humaine s'est réveillée avec des cris. C'est vous qui avez élevé la température révolutionnaire du prolétariat et si vous vous épouvantez aujourd'hui, c'est devant votre œuvre. C'est parce que vous sentez vous-mêmes que le mouvement socialiste sort de toutes nos institutions que vous êtes acculés aujourd'hui pour le combattre à une œuvre rétrograde* ».

L'OBLIGATION MILITAIRE

Cette idée, force du jaurésisme que le socialisme est naturellement engendré par la Démocratie — discutable sans doute et que les marxistes n'acceptent pas sans réserves (quoique Marx ait expliqué la révolution permanente par les insuffisances de la Révolution de 1789) éclaire sans nul doute l'évolution politique du personnel enseignant primaire. Ajoutons que les lois militaires de 1889 et de 1892, en imposant le service militaire à tous les enseignants, en les obligeant à subir le Droit commun, en leur supprimant un privilège qui les alignait sur les clercs de l'Eglise, ont sans doute contribué à les intégrer dans la population laborieuse, et aussi à développer chez un grand nombre d'entre eux, l'antimilitarisme spontané des paysans et ouvriers.

Dire cela, ce n'est pas minimiser la vocation sociale de l'instituteur. Mais en instituant l'enseignement gratuit, laïque et obligatoire, les hommes d'Etat opportunistes semblaient conférer au plus humble desservant de l'Université, une sorte de cléricature laïque, pour ne pas dire de sacerdoce. Et cela pouvait contribuer à l'établissement de ce culte patriotique s'opposant au cléricalisme, ultramontain et cosmopolite par définition. Mais le prêtre du clergé séculier bénit, au nom de l'Eglise, des cérémonies familiales, mondaines et nationales dans lesquelles il ne peut figurer comme acteur — le mariage et le baptême — par exemple, alors qu'il n'a pas droit à une épouse et à des enfants. Restant au port, l'évêque bénit le vaisseau qui prend le large. Et celui qui invoque le Dieu des Armées pour assurer la victoire de son souverain ne saurait prendre place dans l'armée qu'il veut victorieuse. On se place à un autre point de vue lorsqu'on figure dans la masse des exécutants. Et en écoutant les ordres, contre-ordres, menaces, injures de l'adjudant Flick, on ne distingue plus l'autel du culte patriotique sous le sac et les godillots du soldat.

LA CRISE DE L'AFFAIRE DREYFUS

L'évolution du personnel enseignant demeuré, dans sa grande majorité, fidèle aux idées « anticléricales » de Jules Ferry et de Paul Bert, aurait suivi un cours normal, d'un rythme lent, si une grande crise politique n'avait détruit l'équilibre des forces, divisé le peuple français en deux partis irréductibles, discrédité l'Armée et la Justice, ruiné le prestige des gouvernants et des législateurs, engagé l'Eglise dans une bataille dont l'issue sera l'abolition du Concordat et la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Il s'agit de l'affaire Dreyfus qui éclata en 1894, ne fut close juridiquement qu'en 1906, fournit jusqu'en

1914 un critère de classement politique et aujourd'hui encore provoque des explications, des interprétations contradictoires et même des polémiques. Pendant la guerre 1914-1918, dans une école primaire supérieure parisienne (réservée à des enfants de la petite bourgeoisie et des classes moyennes) un jeune élève ayant annoncé que son père officier était sous les ordres du lieutenant-colonel Dreyfus, ce fut un cri d'indignation presque unanime parmi ses camarades. Au procès d'Hélène Brion — institutrice féministe, pacifiste, syndicaliste, secrétaire de la Fédération des Syndicats d'Instituteurs, traduite devant le Conseil de Guerre en 1917, sous l'inculpation de *haute trahison*, puis de *défaitisme* — l'avocat Oscar Bloch, ayant insinué que peut-être des pièces du dossier n'avaient pas été soumises à la Défense, s'attira cette dénégation — courageuse — du colonel président le Conseil de Guerre : « *Nous ne sommes pas les juges de l'Affaire Dreyfus* ». Il y a quelques années, un magazine historique — dirigé par le fils de Roland Garros, héroïque pionnier de l'aviation — osait, entre autres affabulations ahurissantes, reprendre une explication rocambolesque de l'Affaire... Notons encore le succès de l'émission de télévision consacrée à Emile Zola ou plutôt au rôle de celui-ci dans l'Affaire Dreyfus.

Ainsi, après de nombreuses révolutions, après l'épopée sanglante de la Commune, après les guerres et les bouleversement du XX^e siècle, il est encore possible d'évoquer l'Affaire Dreyfus sans profiter des séductions de la découverte et de l'insolite. Et transmis par quatre générations successives, le nom de Dreyfus symbolise encore l'antisémitisme d'un côté, la Démocratie, l'anticléricalisme et même l'antimilitarisme de l'autre.

Nous n'avons pas l'intention de reprendre le débat sur l'affaire elle-même. Si l'on veut en connaître l'essentiel, nous recommandons l'ouvrage de la collection Kiosque « *L'Affaire Dreyfus et la presse* » de Patrice Boussel. Une monstrueuse erreur judiciaire, un infernal parti-pris de la part des accusateurs, une fabrication officielle de faux, la solidarité par-delà la tombe entre les artisans de la falsification, les réalisateurs conscients de la monstruosité juridique — et les défenseurs distingués et honorables de l'Armée et de l'Eglise (sans parler de l'entêtement grossièrement stupide d'hommes d'Etat). En face de cela, la ténacité de quelques isolés, puis l'ampleur du mouvement débordant les objectifs précis des promoteurs et finalement noyant dans la *masse dreyfusarde*, l'*élite dreyfusiste* (on peut lire ou relire pour comprendre ce drame d'une génération l'admirable livre de Roger Martin du Gard : *Jean Barois*). Tout cela reste du domaine d'une réalité dramatique dépassant la fiction romanesque. On sait aujourd'hui que le Capitaine Dreyfus fut arbitrairement choisi, que d'ailleurs il n'a jamais accepté d'être « *le symbole de la justice* » (ce Dreyfus-là, écrivait-il en 1935, à Victor Basch, président de la Ligue des Droits de l'Homme, *c'est vous autres qui l'avez créé, ce n'est pas moi*) — que l'ignoble ruffian Esterhazy a été formellement signalé comme traître à la France par Schwartzkopen attaché militaire allemand dans « *Ses mémoires posthumes* » — que dans ses propres mémoires, l'ambassadeur Paléologue dénonce, sans le nommer, un général vendu à l'Allemagne — que le colonel Henry fut un faussaire criminel que l'on suspecta même d'avoir été complice de traîtres — que le général Mercier, ministre de la guerre en 1894 dont, au début de l'Affaire, Henri Rochefort

l'ancien Communard devenu boulangiste, féroce-ment antidreyfusiste, nationaliste tapageur) dénonçait l'incurie, la bêtise et la mauvaise foi, accusé ensuite formellement par Emile Zola « *de s'être rendu complice, tout au moins par faiblesse d'esprit, d'une des plus grandes iniquités du siècle* », céda au chantage des antisémites... parce qu'il avait peur ou parce qu'il craignait des révélations déshonorantes.

Le lieutenant colonel Henry, après avoir avoué sa falsification se suicida le 31 août 1898. Or, à une souscription ouverte en 1899, dans la *Libre Parole*, pour permettre à la veuve du faussaire de poursuivre en justice les accusateurs de son mari, participèrent des écrivains comme *François Coppée, Pierre Louys, Paul Valéry...* *Paul Léautaud* avait offert 20 F à la condition que l'on porte sur la liste la mention : « *POUR l'ordre, CONTRE la justice et la vérité* ». On supprima la deuxième motivation et il protesta vainement. Sur la liste de souscription, on a lu : « *Un curé de campagne qui fait des vœux pour l'extermination des deux ennemis de la France : le juif et le franc-maçon...* » — « *L'abbé Cras, ex-lieutenant, pour une descente de lit en peau de youpins, afin de la piétiner matin et soir* » — « *Un capitaine de l'Est qui fait des théories morales sur le youpin à ses hommes et engage ses camarades à en faire autant...* ».

Les hitlériens sont allés beaucoup plus loin et beaucoup plus efficacement dans l'activité antisémitique... ils n'ont pas dépassé un tel crétinisme dans l'abjection... C'était en 1899. En 1900, Mercier qui disait quelques mois auparavant : « *dans cette affaire, il y a sûrement un coupable... c'est lui ou c'est moi* » fut élu sénateur de la Loire-Inférieure et mourut en 1921, grand officier de la Légion d'Honneur.

En 1931, le Théâtre de l'Ambigu dut interrompre les représentations d'une pièce de deux auteurs allemands : *L'Affaire Dreyfus*, traduite par Jacques Richopin, qui avaient provoqué de violentes bagarres entre les camelots du Roy d'Action Française et des groupes de défense républicaine et socialiste.

R. H.
(à suivre).

(1) Extraits d'un manuscrit qui devait paraître : *De l'Ecole à la Bourse du travail*.

LES EDITIONS SYNDICALISTES

C.C.P. 21764 88 D Paris

Nous attirons l'attention des lecteurs sur les ouvrages suivants :

- **L'action syndicaliste**
de Victor GRIFFUELHES 20 F
réédition d'un ouvrage de base écrit en 1908 par un ancien secrétaire général de la CGT.
- **La Chine**
de Robert LOUZON 15 F
Son millénaire d'histoire ; ses cinquante ans de révolution
Pour aider à comprendre la Chine contemporaine.
- **Les ouvriers de Saint-Nazaire**
de Nicolas FAUCIER 25 F
Une monographie sur un foyer de l'action ouvrière en France.

Tous ces prix sont franco.
Exceptionnellement : les 3 ouvrages 40 F (port en sus)

Les Lois Laïques à travers l'Histoire

par Emile GRACIA

C'est tout d'abord une gageure que de vouloir en quelques lignes dresser un tableau de l'évolution de ce qu'on appelle communément « *la question scolaire* », qui a marqué singulièrement la vie politique française des débuts de la III^e République puis, sous une forme moins exacerbée mais tout aussi réelle, celle des IV^e et V^e Républiques.

Si la fin du XIX^e siècle a vu des affrontements politiques parfois passionnés qui ont conduit à la codification d'un certain nombre d'acquis essentiels, la seconde moitié du XX^e siècle a été caractérisée par un changement de stratégie des forces réactionnaires de ce pays pour assurer le développement d'une école privée, de « *caractère propre* » mais bénéficiant d'une aide importante de l'Etat.

L'histoire des Lois scolaires c'est, en fait, l'histoire de la reconnaissance du Droit de l'enfant, celle de la libération des minorités, c'est aussi celle de l'émancipation de l'homme : concrétisation du triplicite : gratuité, obligation, laïcité mais aussi généralisation de la prise en charge et de la protection de l'enfant, reconnaissance des droits identiques devant l'instruction des garçons et des filles, de la poursuite au-delà de la formation initiale, de la nécessité, puis du droit à l'éducation permanente.

Cette histoire sera marquée d'avancées incontestables, véritables révolutions, notamment lorsqu'elles sont resituées dans leur contexte historique, mais aussi, hélas de reculs importants souvent masqués, notamment depuis la dernière guerre, par la confusion instaurée par les tenants de l'école privée (confessionnelle à 95 %). Ceux-ci ont abusivement qualifié lutte pour la liberté de l'enseignement leur action pour obtenir des privilèges financiers importants assortis de mesures d'exception. Etrange liberté que celle qui donne aux adultes le droit d'exercer sur leurs enfants, par l'éducation, une pression idéologique, aliènera sa liberté et son indépendance par une logique par l'intermédiaire d'écoles partisans ! Etrange notion du respect de l'enfant qui, au nom de leur libre choix, amène les familles à le considérer comme un objet malléable et non comme un sujet, acteur de son propre devenir. Incontestable contradiction que de proclamer dans le même temps le Droit de l'enfant, de reconnaître qu'il est différent des autres, qu'il faut l'aider à accéder à son autonomie et de décider pour lui, à sa place, sans qu'il puisse lui-même discuter ou contester les choix qui seront faits, qu'il ira dans l'école qu'auront choisie les parents et qui, par son caractère propre, précisé-indiscutable conformation.

Il s'agit là, chacun le sait bien, de tout autre chose qu'une simple rivalité de clocher (si l'on peut dire !) ou qu'une vile concurrence entre deux secteurs qui essaieraient de développer leur influence respective au bénéfice d'une bienveillante « *neutralité* ».

L'opposition entre l'instituteur et le curé, la lutte pour l'école publique et laïque fut celle pour l'affermissement de la République, c'est-à-dire celle de la démocratie naissante contre le conservatisme et la réaction soutenus par le parti clérical et l'Eglise catholique. Si les formes de la lutte ont changé, c'est que les assises de la République et de l'Ecole publique sont assurées (loi de 1905 de séparation de l'Eglise et de l'Etat, Constitution de la République),

c'est aussi parce que leurs adversaires ne remettent plus en cause publiquement leur existence mais tentent de créer, par des mesures appropriées, les conditions de leur dérive : il en est ainsi de la V^e République qui évolue vers un pouvoir de plus en plus personnalisé et de l'école qui, faute des moyens nécessaires, ferait elle-même, si l'action menée par les forces progressistes ne le contrecarraient, la démonstration de son incapacité à assumer sa mission.

La lutte pour l'Ecole laïque et publique, menée depuis des siècles et notamment depuis le XVIII^e siècle, a été inséparable, avec des avancées tout à fait remarquables, de la lutte pour l'émancipation du citoyen, du travailleurs et de l'homme, c'est-à-dire pour le développement des droits et libertés de la démocratie et de l'émancipation humaine. Et en cela la lutte pour la laïcité, parce qu'elle marque une rupture avec la conception des rapports humains dans une société centralisée, patriarcale et fortement hiérarchisée, est d'essence révolutionnaire. Voilà le vrai débat, celui que les adversaires de l'émancipation humaine occultent et dévoient pour mieux l'éviter.

Les grandes conquêtes de l'école publique ne résultent pas d'un progrès linéaire, acquis au cours des siècles : là sans doute plus qu'ailleurs, les principes de l'action et de la réaction ont été mis en œuvre au gré des régimes ou des coalitions politiques. Toutefois, les besoins se sont développés, diversifiés et étendus au cours des siècles : besoins quantitatifs et besoins qualitatifs.

L'EXPRESSION DU BESOIN D'EDUCATION

L'image d'Epinal de l'empereur à la barbe fleurie récompensant les enfants pauvres, méritants et qui accreditent l'idée d'une certaine banalisation de l'école, n'a guère plus de consistance que la démonstration qu'on voudrait faire de la démocratisation des Grandes Ecoles qui forment, en les prenant essentiellement dans le corps social privilégié, les grands commis de l'Etat et les maîtres de l'économie. L'école est longtemps restée sous l'influence de l'Eglise et du Pouvoir idéologique. Il est, à cet égard, intéressant de rappeler que, par la révocation de l'Edit de Nantes, Louis XIV voulait « que l'on établisse autant qu'il sera possible des maîtres et des maîtresses dans toutes les paroisses pour instruire les enfants du catéchisme et des prières qui sont nécessaires pour les conduire à la messe... comme aussi pour apprendre à lire et même à écrire à ceux qui pourront en avoir besoin » et qu'il « puisse être imposé sur tous les habitants la somme qui manquera pour la subsistance des maîtres (150 livres) ou des maîtresses (100 livres).

Aucun des principes de notre conception actuelle de l'école n'était alors respecté. Il en ira ainsi jusqu'à la Révolution où les Cahiers de Doléances feront émerger l'idée d'un service sous la responsabilité de « *la municipalité* » permettant d'« *avoir des citoyens et pas des hommes* » et permettant de « *donner des leçons gratuites à tous les enfants de l'un et l'autre sexe* », où le rapport sur l'Instruction publique présenté en 1791 par Talleyrand prévoit la création et l'organisation d'une « *Instruction publique commune à tous les citoyens, gratuite à l'égard des parties d'enseignement indispensables à tous les hommes* ».

En 1792, Condorcet présente au rapport visant à « établir entre les citoyens une égalité de fait et à rendre réelle l'égalité politique reconnue par la loi », « premier but d'une instruction nationale » qui est « pour la puissance publique un devoir de justice » et qui affirme qu'il est « rigoureusement nécessaire de séparer de la morale les principes de toute religion particulière et de n'admettre dans l'instruction publique l'enseignement d'aucun culte religieux ». Les principes étant posés, la réalisation subira bien des vicissitudes.

LES ETAPES DE L'INSTAURATION DE L'ECOLE PUBLIQUE, GRATUITE, LAIQUE, OBLIGATOIRE

1793 verra, après la création des écoles primaires qui formeront l'enseignement du premier degré, affirmée l'obligation de créer une école dans toute commune de plus de 400 habitants, la création de trois autres niveaux d'instruction (et notamment la formation professionnelle), la définition des objectifs des écoles. Faute de moyens humains et matériels, ces propositions resteront sans lendemain.

Napoléon I^{er}, « par la Grâce de Dieu », légifèrera à nouveau, et confiera l'enseignement public exclusivement à l'Université impériale, créera les Ecoles Normales mais livrera l'enseignement primaire aux Frères des Ecoles Chrétiennes et l'enseignement aura pour base les préceptes de la religion catholique et de la fidélité à l'Empereur.

Diplômés de l'Université mais dépendant des Congrégations, les maîtres de l'école napoléonienne dispensent la religion... d'Etat.

De 1815 à 1870 l'Ecole sera de plus en plus placée sous l'autorité des évêques, l'instruction primaire devra renforcer et multiplier l'instruction religieuse (circulaire du 15 mai 1816), redeviendra avec la Loi Falloux (15 mars 1850) une école confessionnelle.

Les maîtres, après 1815, étaient agréés par le comitè diocésain, puis ils devaient posséder un brevet de capacité et (Loi Guizot - 28 juin 1833) de bonne vie et mœurs ou (Loi Falloux) le titre de ministre de l'un des cultes reconnus ; les institutrices sont des congréganistes, une lettre d'obédience leur tient lieu de brevet de capacité.

Les Ecoles Normales départementales (Loi Guizot) devaient ensuite progressivement disparaître (Loi Falloux).

Sous Napoléon III, Victor Duruy essaiera de renverser le développement des écoles congréganistes, créera le Conseil départemental de l'enseignement primaire, les écoles publiques de filles dans les communes de plus de 5.000 habitants, les caisses des écoles et créera un corps d'institutrices publiques.

Le 19 juin 1870, après avoir recueilli 1.267.267 signatures, Jean Macé demandera aux députés de créer l'école obligatoire, gratuite et laïque. La Commune de Paris agira dans ce sens sur le plan de l'enseignement et légifèrera, sous l'impulsion d'Edouard Vaillant, pour instaurer un enseignement professionnel. Après son écrasement par Thiers et les Versaillais, tout sera à recommencer.

LES GRANDES LOIS SCOLAIRES

Il faudra attendre la III^e République naissante pour voir s'affirmer, conjointement la démocratie républicaine et l'école laïque, gratuite et obligatoire contre l'action menée par la Droite conservatrice et cléricale. C'est à Paul Bert, Jean Macé et Jules Ferry que l'on devra d'avoir élaboré puis concrétisé, par la loi et par l'action, l'œuvre scolaire de la III^e République.

Après avoir rendu obligatoire la création des Ecoles Normales d'instituteurs dans chaque département (loi du 9 août 1879), séparé l'Université de l'Eglise, rétabli le monopole de la collation des grades par l'enseignement supérieur (lois des 18 mars et 17 février 1880), Jules Ferry favorisait la création d'établissements secondaires destinés aux jeunes filles, rattachait l'enseignement professionnel à l'enseignement primaire (11 décembre, 21 décembre 1881). En 1882, les instituteurs deviennent fonctionnaires d'Etat. Le triptique *gratuité* (16 juin 1881), *obligation* (28 mars 1882) de 7 à 13 ans et *laïcité* des programmes, des locaux et des maîtres (30 octobre 1886) assure le fondement du service public d'éducation, organisant l'enseignement primaire en trois niveaux :

- écoles maternelles et classes enfantines (les bases en avaient été jetées sous Guizot par l'ordonnance du 22-12-1837),
- écoles primaires élémentaires,
- écoles primaires supérieures ou cours complémentaires.

Pendant 80 ans s'affirmera ce système qui assurera progressivement, malgré les tentatives cléricales, l'instauration de la paix scolaire.

La Loi Astier (1919) crée les bases de la formation professionnelle par des structures publiques ; après 1945, les centres d'apprentissage, rattachés à l'Education nationale se transformeront progressivement en collèges d'enseignement technique et ceux-ci en lycées d'enseignement professionnel.

La loi de juillet 1971 instaurera pour les travailleurs des possibilités de formation continue.

LES LOIS ANTILAIQUES

Mais les législateurs des IV^e et V^e Républiques, dans le même temps où elles banalisaient l'accès à l'enseignement secondaire (1959) sans modifier fondamentalement le caractère élitiste de l'enseignement du second degré, favorisaient par les Lois Marie et Barangé (1951), Debré (1959), Debré-Pompidou (1971), Guerneur (1977) l'aide à l'enseignement privé (frais de scolarité des élèves, frais de fonctionnement des établissements, paiement du personnel privé...), et restituaient, par la reconnaissance du caractère propre, le pouvoir de choix des personnels par les établissements scolaires privés.

Ainsi donc, s'est instauré, depuis 1951, à côté du service public d'enseignement, un secteur privé à la charge de l'Etat et dispensant une éducation partisane. De la même manière en 1971, la création des centres de formation d'apprentis donne au privé un nouveau ballon d'oxygène. Depuis 1974, le ministère de l'Education a perdu son épithète « Nationale ».

Les gouvernements qui se sont succédé depuis plus de 20 ans et qui n'ont pas réussi à développer l'enseignement privé dont les effectifs globaux stagnent, ont essayé par des mesures parcellaires, de compromettre le fonctionnement du service public en lui refusant, dans ses budgets successifs, les moyens nécessaires, en modifiant les statuts de certains personnels placés désormais sous l'autorité des préfets — représentants du gouvernement — ou en donnant aux collectivités locales la possibilité d'organiser des activités pédagogiques.

Autant de dispositions qui, si elles n'avaient trouvé face à elles la résistance et l'opposition des démocrates épris de progrès, auraient pu détruire le service public. Mais l'engagement laïque du C.N.A.L. a su préserver les acquis républicains et garantir l'avenir.

E. G.

L'« AUDASS » DES « GAMIN » par Claude FROMAGER

Tous les critères d'intervention sont aux mains de l'Etat qui produit seul ses critères d'éducation, de santé, de sécurité, etc.

Nos technocrates amoureux des bandes perforées ont inventé deux projets de contrôle sur les enfants sous couvert de la médecine (encore elle !).

Le *PROJET GAMIN* (Gestion automatique pour la médecine infantile) sert à établir la fiche de l'enfant où est contenue les certificats médicaux délivrés lors des examens post-nataux du 8^e jour, des 9^e et 24^e mois. Cette fiche comporte aussi des données sociales du type « enfant à risque », suivant le milieu dans lequel il évolue.

Suit le *PROJET AUDASS* * (gestion par informatique de toutes les demandes d'allocations mensuelles, recours...). Plus de deux millions de personnes touchent l'aide sociale et 800.000 enfants en profitent.

Bien sûr, il s'agit encore d'un fichier. Celui-ci sert à renvoyer (à la 3^e ou 4^e demande d'allocations mensuelle) les individus devant la justice en vue d'une mesure de mise sous tutelle.

De ces deux fichiers, l'Etat établit un profil type de population.

Plus tard ces deux projets sont prolongés dans leur éthique par la loi du 30 juin 1975 dite loi d'orientation en faveur des personnes handicapées.

Cette loi a pour but de prévenir les troubles mentaux chez l'enfant et d'effectuer un triage entre enfants anormaux, délinquants et les autres.

Ainsi, sous le symbole de l'éducation, de la santé et du travail, on décèle le « rebut » du monde écolier.

Imaginons un enfant posant des problèmes à l'école. Les commissions de circonscription (C.C.), autrefois Commission Médico-Pédagogiques, vont alors s'occuper de son orientation.

L'enfant en maternelle ou primaire passe devant un C.C. préscolaire et élémentaire. Si l'enfant est en secondaire il passe devant un C.C. de 2^e degré.

A chaque fois qu'un enfant passe dans un de ces C.C., il est alors fiché comme « handicapé ».

De ce fait tout enfant venant d'être reconnu « à risques » doit repasser devant un C.C. pour retourner à l'école. Ces mêmes C.C. peuvent d'autre part exclure l'enfant de l'école et le coller en IMP, etc.

La loi du 4 août 1977 implique que tout enfant placé en S.E.S. (Section d'Education Spéciale) devient handicapé.

Au-dessus il existe la C.D.E.S. (Commission Départementale de l'Education Spéciale). Son rôle, Simone Veil l'a bien expliqué au Sénat : « ... sera désormais considérée comme handicapée toute personne reconnue comme telle par les C.D.E.S. ».

Le mot handicapé recouvre maintenant les hémiplegiques, les aveugles, les psychotiques.

Ces C.D.E.S. fixent les taux d'invalidité, décident de l'internement des enfants et de leur durée. Les membres qui y siègent sont nommés par le préfet. On y rencontre du beau monde en visite. Des représentants de la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale (D.A.S.S.), d'autres de l'Education Nationale, des médecins-psychiatres, des représentants des organismes payeurs et d'associations de parents d'élèves ou de parents d'handicapés.

Alors face à toute cette « belle machine » les parents (en vertu de l'esprit démocrate de notre pays)

ont le droit de déposer un recours devant le contentieux technique.

Si on vous retire votre enfant parce que vous avez besoin de l'aide sociale, vous vous défendez.

Vous allez alors appliquer votre droit de recours. Hélas pour vous, celui-ci est dépourvu d'effet suspensif et en fin de compte le juge des enfants est saisi.

Nous sommes tous concernés par ces lois élitistes. L'étiquette d'handicapé colle à vie.

Plus tard on vous reclasse dans des « milieux protégés ou des Centres d'Aide par le Travail (C.A.T.) à des 80 % du S.M.I.C.

Suivant le handicap, votre matricule dépend de la C.O.T.R.E.P. (Commission Technique d'Orientation et de Reclassement Professionnel du Département).

Avec la crise actuelle de l'emploi, les C.O.T.O.R.E.P. jouent un rôle important. Les employeurs, au nom du salaire et garantie de ressources, peuvent obtenir un abattement de salaire de la C.O.T.O.R.E.P.

Ainsi ils payent à coup de trique (c'est pas nouveau direz-vous !). Dans le secteur agricole, de nombreux handicapés sont employés comme garçons de ferme. Leurs ressources sont de 80 % du S.M.I.C.

*

Les travailleurs sociaux, les parents d'élèves, les syndicats ont donc du travail. On nous a répété à perdre haleine que suite aux actions de la F.E.N. le gouvernement avait reculé sur la mise en place de fichiers informatisés.

Le recul était limité et nos camarades ont encore du pain sur la planche. Tous ces projets ont en commun d'exclure un maximum de gosses des cycles habituels de l'enseignement, de les rendre « assistés » par des pensions et salaires dérisoires, de les exploiter avec ferveur catholique, d'empêcher les enfants des familles défavorisées d'accéder à des emplois importants. C'est une atteinte intolérable envers la laïcité et le droit à la différence de chaque individu.

Dans les hôpitaux psys, où l'exploitation des individus est reine, on y fait travailler les enfants psychotiques. Sous prétexte d'occuper thérapeutiquement nos loupiots, on leur fait monter des stylos bien connus à quatre couleurs.

Une affaire qui marche à cinq centimes le crayon bille. Jusqu'à présent, cela n'a pas choqué les infirmiers ni les syndicats de ces derniers. Allons-nous accepter longtemps encore d'avoir un sous-proletariat sous nos yeux ? Ça la fiche mal !

C. F.

Etant donné l'importance de ce numéro, plus spécialement consacré à la laïcité, plusieurs envois de nos camarades n'ont pu y trouver place. Nous nous en excusons et en profiterons pour que la parution de la R.P. reprenne sa régularité.

LA « KULTUR » LAIQUE

par Marc ROSENTAUB

La richesse sociale de la France après la défaite de 1870 restait infiniment supérieure à celle de l'Allemagne. Mais le prolétariat et les paysans français demeuraient pour la plupart dans la misère et l'ignorance faute de savoir lire, écrire et compter. Certains hommes d'Etat tirèrent des conclusions de la défaite en constatant que la supériorité technique et la qualité des institutions scolaires allemandes donnaient la force morale de vaincre. Les militaires français étaient considérés comme des brutes ignorantes et les militaires allemands étaient respectés comme brutes savantes. Pour prévenir une nouvelle dévastation et un nouveau rançonnement et aussi l'âpreté de la concurrence économique, il fallait donc éduquer le peuple en répliquant et en imitant. Jules Ferry par le jeu des lois, institue la gratuité, l'obligation et la laïcité de l'enseignement pour essayer de concilier les intérêts, les morales religieuses, les écoles de pensées, les classes sociales, etc. Les enseignants mettent en pratique les règles de neutralité, de tolérance et de vérité pour leurs élèves. Il aura fallu attendre un siècle pour voir triompher les idées de Marie, Jean Autome, Nicolas de Comtat, marquis de Condorcet (1743-1794) qui propose en 1792, à l'Assemblée législative et à la Convention un projet de réforme de l'instruction publique et qui abolirait le monopole de l'Eglise. En 1793 Le Peletier de Saint-Fargeau essaie de renforcer le plan Condorcet par plus d'égalité et par la scolarité obligatoire jusqu'à l'âge de 22 ans. L'un et l'autre trouveront la mort. La Terreur et le corporatisme ne permettront pas la réalisation de ce plan. En 1866 la 1^{re} Internationale, faute de moyens, prend tardivement le relai de la Révolution française et réclame pour tous les hommes et les femmes une participation tant au travail manuel qu'aux travaux de l'esprit, conforme non à la naissance, ni aux privilèges sociaux qui doivent disparaître, mais aux capacités naturelles de chacun, développées par une éducation et par une instruction égales. Ce n'est qu'alors que disparaîtra l'abîme qui sépare aujourd'hui les classes qui s'appellent intelligentes et les masses ouvrières.

L'Internationale déclare que tant que les masses ouvrières resteront plongées dans la misère, dans la servitude économique et dans cette ignorance forcée auxquelles l'organisation économique de la société actuelle les condamne, toutes les réformes et révolutions politiques, sans en excepter, même celles qui sont projetées et promises par l'Alliance Républicaine, ne leur serviront de rien.

Que par conséquent, dans leur intérêt propre tant matériel que moral, elles doivent subordonner toutes les questions politiques aux questions économiques ; les moyens matériels d'une éducation et d'une existence vraiment humaines étant pour le prolétariat la première condition de la liberté, de la moralité, de l'humanité.

Les conditions demandées par l'Internationale restent refusées par tous les Etats malgré la lutte de ses militants. Comme propagatrice de l'école laïque, il faut citer et saluer Louise Michel, révolutionnaire anarchiste, institutrice à Paris, célèbre militante de la 1^{re} Internationale. Par conséquent l'établissement de la laïcité mal enseignée consolide le colonialisme et devient une hypocrisie épouvantable pour les pays colonisés. De brutes ignares, les militaires

français se transforment en brutes savantes. La classe politique française pendant les guerres coloniales malgré son origine laïque fait preuve d'intolérance, de malhonnêteté, de partialité et de cruauté. Le monde syndical aussi se divise et repart dans ses premiers errements. Quant aux masses ouvrières elles se désintéressent de la laïcité et par leur choix politique donnent l'avantage à l'école libre pour se venger de la médiocrité politique provoquée soi-disant par l'éducation laïque.

Actuellement nous nous retrouvons au même point qu'en 1870. Malgré sa richesse sociale, la France n'a pas su donner pacifiquement l'indépendance et garder l'amitié des pays colonisés par sa civilisation. Le niveau du savoir des patrons et des salariés est dépassé par l'étranger. D'habiles politiques feront croire encore longtemps que le scolaire est à réorganiser. Mais le mal est dans les mentalités conservatrices ancestrales. Et il faut s'attendre à une périlclatation rapide de la vie économique française. Pour fin 1981, par la faute de certains, d'avoir ignoré sciemment la véritable laïcité, il faut s'attendre à 3.000.000 de chômeurs et à 25 % d'inflation.

Tant que l'esprit de l'Internationale ne sera pas respecté dans ses résolutions, que les conditions d'existence et l'éducation seront si dominées et si malmenées par une caste d'individus, que malgré les apparences démocratiques de l'enseignement, la sélection des femmes et des hommes restera impitoyable, il faut s'attendre à une aggravation du démantèlement du service public de l'éducation et une recrudescence de l'insécurité dans tous les domaines de notre société.

Si la raison pouvait gronder plus souvent en son cratère, peut-être verrions-nous une magnifique éruption de la fin. Le vulcanologue, Haroun Tazieff explique une des causes de l'éruption finale : « Nous sommes tous très imparfaits, mais les imperfections les plus graves sont celles d'un quota minuscule que la vanité et la rapacité poussent à viser le pouvoir. Et à l'obtenir d'autant plus sûrement que les scrupules sont inexistant chez ceux qui y aspirent. »

M. R.

REJOIGNEZ

L'UNION DES SYNDICALISTES

PRENEZ VOTRE CARTE DE

L'UNION DES SYNDICALISTES (30 F)

VENEZ NOMBREUX A LA PROCHAINE REUNION

DE L'UNION DES SYNDICALISTES

LE 6 JUIN 1981 A 15 H 30

21, rue Jean-Robert — Tél. : 607-02-06

LE PLUS BEAU MÉTIER DU MONDE par Jean MOREAU

Cent ans après les lois de Jules Ferry, fondateur de l'École républicaine mais aussi du colonialisme, disserte et mieux s'efforce de penser sur ce que représente la laïcité aujourd'hui, et cela dans la « R.P. », est en même temps qu'une tâche impressionnante, un redoutable privilège.

Certes le thème est vaste et d'une richesse presque infinie. Il recouvre les domaines les plus divers philosophiques, moraux, sociaux et même dans ce temps où la « nouvelle droite » — celle de toujours ! — prétend relever la tête, biologiques...

Philosophiquement, la laïcité est un instrument d'émancipation intellectuelle qui invite les hommes et les femmes, quelle que soit leur condition à penser par eux-mêmes.

En rassemblant leurs enfants sur les bancs d'une même école, elle constitue une éthique qui fait « l'éloge de la différence ».

Sur le plan de l'organisation sociale, elle correspond, au départ, aux besoins d'une bourgeoisie capitaliste en plein essor soucieuse de bien faire tourner — à son profit — la machine économique. Mais en donnant la parole au « laos » (au peuple) malmené depuis que le monde est monde par la tentation totalitaire du « kléros » (du clerc civil ou religieux) de posséder « la » vérité et de décider péremptoirement du sort de celui-là, elle milite objectivement pour cette République du Travail à laquelle nous rêvons, dont le mouvement syndical est en dépit de ses errements l'ébauche la moins mal réussie et qui devra se prolonger par une République des Loisirs qui reconnaîtra ce que Paul Lafargue nommait « le droit à la paresse ».

Pour le scientifique dont l'univers intellectuel est nécessairement laïque (même le chrétien Pasteur abandonnait Dieu à la porte de son laboratoire), le geste laïque montre comment à moins de périr, l'espèce humaine doit relayer l'extraordinaire polymorphisme génétique qui la caractérise — nous sommes tous des métis — par un polymorphisme culturel qui, lui seul, permettra d'atteindre les nouvelles frontières qu'avait justement entrevues l'internationalisme prolétarien. Certes, celui-ci, après deux guerres mondiales, une décolonisation planétaire et la montée du tiers voire du quart-monde, doit être repensé en n'ignorant pas que, simultanément à la lutte pour la vie qu'exprime la conscience de classe, existent de puissants courants d'intégration sociale dont le trait le plus original est peut-être l'ambiguïté mais dont la réalité indubitable donne rétrospectivement raison plus à Bakounine ou Kropotkine (celui de « L'Entrée ») qu'à Marx. A Lamarck plus qu'à Darwin.

La laïcité enfin, qu'il s'agisse du syndicalisme (en proclamant sa nécessaire indépendance à l'égard des partis et des sectes, la Charte d'Amiens l'érige en principe), de l'éducation sexuelle et des mœurs (contraception, interruption volontaire de grossesse, divorce), de l'art (dont les valeurs sont en dépit de la séduction « platonicienne », sociologiques) et même sans parler de la juste querelle de l'École, de la mort, du féminisme, des handicapés, etc. (le droit de choisir sa fin) envahit notre vie quotidienne... Pour s'en tenir à l'Occident — mais elle existe ailleurs, par exemple au Maghreb dès le XIV^e

siècle avec l'historicisme d'un Ibn Khaldoun — dans notre société petite-bourgeoise de contestation trop souvent feinte, l'idéal qu'elle véhicule représente l'éternelle revendication de l'esprit humain pour créer une humanité meilleure et plus éclairée.

Mais plus concrètement pour le maître d'école que je suis, elle constitue à la fois un héritage et un paysage dans lequel modestement mais sûrement, j'expérimente le plaisir indicible d'exister.

Elle est d'abord pour un instituteur dont l'enfance prolétarienne fut luxueuse moins par les deniers que par la riche affection que lui témoignaient les siens, l'expression d'une fidélité envers sa classe et le paysage spirituel d'un itinéraire qui permet d'aller plus loin dans le sens de la justice sociale.

Cet appel qui plonge ses racines dans la terre ouvrière et qui m'apparut comme la plus belle des invitations au voyage pour le plus beau des métiers, le célèbre Manifeste des Instituteurs syndicalistes de 1906 en explicite clairement les motivations : « Par leurs origines, par la simplicité de leur vie, les instituteurs appartiennent au peuple. Ils lui appartiennent parce que c'est aux fils du peuple qu'ils sont chargés d'enseigner ».

« Nous instruisons les enfants du peuple, le jour. Quoi de plus naturel que nous songions à nous retrouver avec les hommes du peuple, le soir ? C'est au milieu des syndicats ouvriers que nous prendrons connaissance des besoins intellectuels et moraux du peuple. C'est à leur contact et avec leur collaboration que nous établirons nos programmes et nos méthodes (...). Nous avons, de la forme syndicale, la plus haute conception... »

Faut-il l'avouer maintenant que je suis comme on dit à mi-carrière ? Je ne suis toujours pas déçu du voyage et les gosses de « prolos » au milieu desquels je vis — en dépit des temps difficiles — me donnent quotidiennement et quelle que soit la saison une moisson de joies. Mais le contexte n'est pas simple, certes. Les difficultés existent et depuis mes débuts s'est singulièrement aggravé l'odieux darwinisme social alors que pourtant les princes qui nous tyrannisent n'ont jamais été aussi prodigues de belles et généreuses formules que nous avons inventées et qu'ils nous ont volées afin de les vider de sens. Ils pérorent à longueur de symposium et de déclarations ministérielles et rectorales sur l'égalité des chances et la démocratisation de l'enseignement pour organiser la sélection la plus hypocrite et la plus féroce qui soit. Non, la plupart des enfants ne sont pas des débiles — je prétends en connaître quelques-uns — de vrais — et ils ne sont pas dans nos classes. Non, le quotient intellectuel ne mesure pas l'intelligence que personne en fin de compte n'est dans l'état actuel de nos connaissances capable de définir. Mais en revanche, oui, l'impérialisme des mathématiques qui sévit encore aujourd'hui fabrique des technocrates sans culture et sans âme et l'existence d'un double réseau d'écoles l'un réservé aux privilégiés, l'autre au tout venant perpétue une intolérable ségrégation sociale à laquelle il faudra bien un jour prochain mettre fin.

Chaque être est un univers et chacun peut trouver sa place au soleil. C'est alors qu'il faudrait parler

de la réalisation d'une véritable politique d'éducation nationale, et par conséquent, d'espèces sonnantes et trébuchantes, de formation des maîtres, d'ouverture de l'école sur la vie, des moyens d'encourager et de développer la communication pour ceux qui par suite des pesanteurs sociales et culturelles ne possèdent encore qu'un nombre limité de registres de langage. De même et dans le même esprit, il faudrait évoquer les techniques qui favorisent la créativité... Le plus triste est que les méthodes existent pour peu que par curiosité d'esprit, on aille faire un tour par exemple, du côté de Freinet ou de Decroly !

Mais en ce temps d'anniversaire, qui doit être moins une célébration figée et solennelle d'un passé à la fois prestigieux et mythique qu'une fête de l'avenir qui doit permettre à tous les syndicalistes laïques de retrouver une force accrue et une vigueur nouvelle pour engager les justes combats de demain, je ne veux pas terminer ce propos par une note pessimiste hors de saison mais simplement « dire l'espoir » en allant à l'essentiel.

C'était hier. C'est aujourd'hui. Ce sera encore et pour longtemps demain.

Je suis dans et avec ma classe.

Soudain un élève prend la parole. Et ce qu'il dit, est si juste et parfait que ses camarades l'écoutent comme éblouis. J'entends une fois de plus avec un ravissement secret sa parole silencieuse. « Ce sont, dit le philosophe, les pensées qui marchent à pas de colombes qui mènent le monde ». L'adolescent a fait momentanément aussi bien et demain peut-être fera-t-il mieux que le maître. Tel un petit Prométhée il a furtivement dérobé le feu du ciel !

Qui ignore ce plaisir méconnaît le plaisir dense du désir d'enseigner.

La laïcité existentiellement et intimement vécue du moins, telle est ma conviction, réside dans ce rite de passage éternel qui se renouvelle à chaque génération et qui consiste à transmettre le peu que nous savons, la lourde somme de nos incertitudes et le léger bagage de nos vérités, ô combien relatives ! et toujours provisoires au petit d'homme afin de lui communiquer l'indéfectible goût de construire une société plus juste et plus fraternelle.

J. M.

Modeste contribution à une réflexion sur la laïcité ou l'esprit laïc **COMMENT POSER LA QUESTION ?** par R. EHRARD

Je ne viens pas ici tenir un nième discours sur l'école laïque, sur ce qu'elle devait être, sur ce qu'elle devrait être. Tout cela semble remonter à cent ans, et on va répétant : école laïque, obligatoire et gratuite, sans s'assurer que tous ont bien compris. J'ai connu des parents pour qui laïcité était synonyme de gratuité.

Il est inutile de prétendre instruire là-dessus les lecteurs de la R.P. Je me suis simplement interrogée moi-même sur ce que veut dire ou peut vouloir dire aujourd'hui : laïcité, ou esprit laïc.

Si nous recourons à l'étymologie, *laïc* remonte au grec *laïkós* : « qui concerne le peuple », dérivé de *laós* : « peuple » ; le peuple au sens vaste et courant du terme, la foule, la masse ; en grec on lui opposait *démos*, qui désigne l'agglomération politique, l'ensemble des citoyens libres.

L'école laïque est donc et a été voulue comme : école du peuple, école de tout le monde, pour tout le monde.

La loi du 28 mars 1882 établissait cette école, laïcisant les programmes de l'enseignement primaire public. « L'éducation religieuse est remplacée par l'instruction civique et morale ». Mais des difficultés se font jour quand il s'agit de donner un fondement philosophique et un contenu à la morale laïque. Un compromis intervient : on se borne à enseigner « la morale de nos pères » tout en se référant à une philosophie spiritualiste » (1).

« Vous avez choisi, et vous ne pouviez pas faire autrement, la doctrine qui le plus de racines dans ce pays, je veux parler du spiritualisme traditionnel », déclare en 1886 le jeune député Jean Jaurès, qui, tout en exprimant ses propres réserves, ajoute : « Vous êtes l'Etat et vous ne pouvez faire qu'une chose : traduire pour l'enfant la conscience moyenne du pays ». En fait, l'enseignement des « devoirs envers Dieu », retenu à la demande de Jules Simon, figure dans les programmes jusqu'en 1923 » (2).

Faut-il inventer une instruction morale et civique ? Oui, absolument.

Mais quel fondement donner, sur le plan philosophique, et quel contenu, à la morale laïque ?

Existe-t-il une « conscience laïque moyenne » dans notre pays, après cent ans d'instruction laïque, et en quoi consiste-t-elle ?

Quelles réponses peut-on donner à ces questions ?

Je pense pouvoir répondre qu'actuellement, on n'enseigne dans nos écoles aucune morale. L'ensemble des textes cités révèle l'embarras et la difficulté qu'ont rencontrés ceux même que l'on appelle les pères de l'école laïque.

Les textes actuels : a) Déclaration solennelle du C.N.A.L., 31 janvier 1981. b) La laïcité, fondement historique en France des droits et des libertés, F.E.N. 75, mars 1981, par exemple, ne nous aident guère pour une recherche approfondie, tout en rappelant pourtant soigneusement ce qu'est et ce que doit ou devrait être la laïcité ; nous voudrions trouver une réponse à la question : si l'attitude laïque est : « une règle de vie quotidienne qui refuse de prendre son parti des défauts de la société en place » (3), si elle n'est pas partisane, « ne supporte pas de tutelle idéologique ou étatique » ; si l'éducation laïque est « antiraciste, libératrice, juste et fraternelle » (3), comment nous y prendre pour former dans ce sens l'esprit des enfants, dès l'école primaire et jusqu'à la fin de l'enseignement secondaire (général, technique, professionnel), et surtout le former autrement que par des discours abstraits et des définitions a priori ? Enseigner aux enfants l'amour des hommes, des être humains, de tous, même et surtout de ceux qui sont différents de nous ; comment apprendre aux enfants sur le plan moral, la fraternité, et sur le plan intellectuel l'opposition (trop facile et trop commode, mais gardons-la en attendant), l'amour de la vérité, autrement dit l'objectivité ?

La question se pose-t-elle en ces termes ?

Pourrions-nous ouvrir un débat ?

L. E.

(1) P.U.F. Que sais-je ? *Histoire de l'enseignement en France*, par A. Léon, p. 90-91.

(2) Ouvrage cité, p. 91.

L'anticléricisme est-il dépassé ?

— L'anticléricisme : mot qui fait peur, mot dont on se méfie, mot obscur, mot ténébreux, mot de « bouffeur de curé » mot de je ne sais quelle tentation. Mais au fait, qu'est-ce que l'anticléricisme ? Qu'entend-on exactement à travers celui-ci ? Que signifie-t-il ?

Pour beaucoup l'anticléricisme est donc, malheureusement par ignorance, synonyme de ce qui précède. L'anticléricisme est la lutte contre les clercs ; contre tous les clercs religieux ou politiques. On pourrait m'objecter que nous ne sommes plus au début du siècle et que, mon dieu, après tout, les clercs ne sont plus ce qu'ils étaient. Par voie de conséquence l'anticléricisme n'a plus aucune raison d'être ! Bref, que la vieille lutte entre croyants et non-croyants n'existe plus et que la laïcité est chose reconnue par tous !

Raisonnement dangereux, très dangereux, l'anticléricisme bien au contraire à toutes raisons d'être et plus que jamais doit demeurer à l'ordre du jour. En fait c'est un mouvement politique et un moyen d'action tout ce qu'il y a de plus efficace, visant à lutter contre l'influence, l'immixtion de l'Eglise dans le pouvoir temporel et la démocratie. L'anticléricisme s'oppose donc au pouvoir spirituel comme jadis et au pouvoir technocratique aujourd'hui.

L'anticléricisme n'est pas une lutte contre la croyance mais bien une lutte contre l'institution religieuse. Certains me diront encore que depuis longtemps l'immixtion ou l'influence de l'église n'est plus à craindre et, de ce fait l'anticléricisme tombe en désuétude. Il suffit pour réfuter cet argument de montrer, ne serait-ce qu'en France, combien l'appareil clérical a repris d'influence depuis vingt-trois ans sur l'école et le financement de l'école privée, sur le poids que celle-ci peut avoir dans la vie politique française sur des problèmes très importants pour la nation tout entière (l'avortement par exemple). Il en est de même à l'étranger, où l'Eglise mène un peu partout, par des sentiers détournés à des régimes fascistes. En Italie, où le Pèlerin lui-même mène campagne contre le projet de loi sur l'avortement. Est-ce de l'immixtion dans la vie politique ou non ? L'anticléricisme est-il alors dépassé ?

En fait le mouvement politique anticléric vise et a pour but final la laïcité et les droits de l'homme. La laïcité n'est pas une lutte entre croyants et non-croyants mais, par contre, une lutte contre les institutions religieuses ou contre les institutions envahissantes d'un parti qui se vaudrait omnipotent. C'est une loi universelle, un axiome pour lesquels on doit être intransigeant. La laïcité est une garantie de tolérance sans laquelle nous retomberions vite dans un régime où l'oppression serait reine comme l'explique si bien Maurice Lachâtre dans son dictionnaire dont voici un extrait :

« Au temps où l'Eglise était toute-puissante, elle s'était profondément séparée de la masse populaire et avait constitué une sorte de société à part, avec des institutions spéciales, à elle propres, et surtout elle n'avait pas négligé de se donner tous les avantages qui lui semblaient de nature à assurer sa domination. Dans l'origine, elle avait été pauvre, faible, populaire alors ; devenue puissante, elle cessa d'être libérale et protectrice comme auparavant. Il n'y eut, au contraire, jamais aucun gouvernement plus avide de pouvoir ni plus jaloux de ses prérogatives ; et, au lieu de rester peuple, de se maintenir dans ce fécond et vivifiant milieu social, elle s'isola de plus en plus, ayant soin de tracer sur tous les points, autant que possible, des lignes de démarcation entre elle-même et le peuple ; elle ne voulut ni porter le même nom que lui, ni vivre de la même vie. Il y eut alors la condition ecclésiastique et la condition laïque, deux juridictions, deux sortes, sinon deux natures, de biens, les uns avec privilèges, les autres avec charges, etc. « Tout laïque, dit un ancien règlement, qui rencontrera en chemin un prêtre ou un diacre, lui présentera le cou pour s'appuyer ; si le laïque et le prêtre sont tous deux à cheval, le laïque descendra et ne remontera que lorsque l'ecclésiastique sera à une courte distance, le tout sous peine d'être interdit pendant aussi longtemps qu'il plaira au métropolitain. » Il faut convenir que l'Eglise et le clergé en ont un peu rabattu depuis, mais ce n'est pas assurément de leur plein gré. Rois et peuples ont eu à lutter successivement et tour à tour pour échapper à ce joug, qui, durant des siècles, opprima l'Europe corps et âme, à un degré inouï. »

(Extraits du tome II du Dictionnaire Universel Libraire du Progrès.)

Michel DESCARSIN.

PARMI NOS LETTRES

Du capitalisme privé au capitalisme d'Etat
De Sirieix (69) :

En raison du développement de la société, je me pose la question : le capitalisme dans son avance ne se transforme-t-il pas en capitalisme d'Etat avec comme agents principaux les technocrates ? Comment démontrer que malgré une diatribe de défense des travailleurs, le parti stalinien est son meilleur agent ?

Le syndicalisme peut-il actuellement évoluer sans des contacts, des politiques qui se trouvent en place, dans l'obligation de jouer un rôle dans des intérêts en oppositions ?

Très sympathiquement avec vous.

De Riviera-Estella (06)

Veuillez noter que l'état de ma vue me rend pénible toute lecture, et que je désire en conséquence ne plus recevoir votre intéressante revue.

Mais je reste l'ami de son équipe de rédacteurs et de son action honnête et courageuse, et chaque année je vous enverrai une somme équivalant à un abonnement.

Bien amicalement.

De Deler (33)

... Je prends toujours un grand intérêt aux articles de la R.P., même si je ne suis pas forcément et constamment d'accord. Je vous admire de continuer votre œuvre d'éducation et de redressement, car on pourrait parfois se demander, devant ce qui se passe, si vous n'êtes pas un peu des « poètes du syndicalisme ».

Cordialement.

De Tony Peyre (42)

Une lettre ainsi qu'une importante documentation concernant les S.C.O.P., toutes deux transmises à Guilloché qui en fera état dans un prochain numéro.

A l'équipe de la R.P.,

Chers Camarades,

Pour contribuer à la relève, ci-joint réabonnement de soutien.

Pour l'information de Guilloché et des autres camarades, sachez qu'ici aucun militant sérieux ne croit à la possibilité, pour une SCOP de déboucher à Manufrance. C'est une opération de simple diversion jusqu'aux élections présidentielles montée par les ex-staliniens avec la complicité de Sanguedolce qui, en mai, si ça dure jusque-là, fera le coup de « savoir terminer une grève » ainsi qu'il avait tenté de le faire en 1955 pendant les trois dernières des 10 semaines de grève des menuisiers de la Loire où tous les matins il venait, soit au Comité de grève, soit à l'Assemblée générale, dire aux grévistes qu'il fallait rentrer pour « reprendre la lutte sous d'autres formes dans les entreprises »...

De Jacques Hervé (37)

... Il faut que la R.P. se maintienne, le mouvement syndical en a besoin. Bon courage à l'équipe qui se renouvelle pour maintenir la ligne.

De Florent CLARIANA (80)

... Je t'envoie un chèque de 30 F pour le soutien de la R.P. Je vais essayer de faire quelque chose tous les mois, une sorte de cotisation syndicale...

... Je me permets de t'écrire au sujet de la Révolution Proletarienne. J'en suis un lecteur assidu depuis 1945 où je m'y suis abonné. Depuis 1965, en raison de ma maigre retraite, je dus me faire rayer des abonnements divers que j'avais. Mais le Noyau continuait de m'envoyer la revue et, de mon côté, je prenais des actions des Editions Syndicalistes et toutes les fois que je le pouvais j'envoyais quelque argent pour la souscription... Nous en sommes arrivés aux deux derniers numéros de la R.P. à 12 pages... et je me suis inquiété pour la consistance et la vie de la revue en me demandant s'il était sage de faire un nouvel effort pour qu'elle vive du moment que je la soupçonnais mourante... La question qui se pose est celle-ci : le nouveau Noyau se sent capable et a la volonté de faire vivre La Révolution Proletarienne ? Je veux montrer que malgré mon pessimisme, je veux vous faire confiance en vous envoyant cent nouveaux francs.

De Vera Bobillier (Suisse)

... Vous avez bien raison de connaître mon attachement au Noyau, connaissez-le toujours plus car il est profond, profond. De trou à mon journal préféré, et le seul, j'en fais pas ! C'est aussi le seul, où j'y comprends quelque chose. Car le style est vivant et clair comme le soleil. C'est le style avant tout et toujours qui doit être prenant. C'est encore lui qui nous emmène aux grandes constructions sociales...

De Jacomy-Faup (94)

.. Il y a à peine un an que j'ai découvert le Syndicalisme Révolutionnaire, il faut dire qu'il n'est pas facile de se faire une idée dans ce tintamarre électoraliste permanent. C'est un peu par hasard que je suis « tombé » sur la R.P. et encore fallait-il savoir ce que cela représentait. Je suis militant C.G.T. (sans appartenance politique), j'ai quelques responsabilités dans mon syndicat et dans l'interprofessionnel, et j'ai commencé à fouiller dans l'histoire de cette C.G.T. Et de fil en aiguille j'ai lu Pouget, Pelloutier, Griffuelhles et un peu de Monatte. Evidemment, la Confédération n'a plus rien à voir avec le Syndicalisme Révolutionnaire, excepté peut-être le Syndicat des Correcteurs. Mais par les temps qui courent, je suis sûr que nous en reparlerons, car je crois que le réformisme et le syndicalisme politique sont en plein désarroi, sans doute suis-je optimiste, cependant, il y a des questions qui se posent chez le militant ou l'adhérent de base.

Le syndicalisme français est bien malade : je lisais dans le « Matin » daté du 2-4-81 qu'un groupe de syndicalistes F.O. appelait à voter contre Gisard en se référant à la Charte d'Amiens ; ne parlons pas de certains syndicalistes C.G.T. englués dans « la double casquette », quant à la C.F.D.T. son attentisme et sa prise de position pour le second tour sont révélateurs.

Je crois que vous tenez le bon « bout », l'avez-vous jamais perdu ? je ne suis qu'un jeune syndicaliste sans beaucoup d'expérience mais avec « un gros moral » et beaucoup de passion, tenez-moi au courant si vous le jugez utile de vos réflexions, j'essaierai de vous donner les miennes bien modestes.

Salutations Syndicalistes.

A TRAVERS LES LIVRES

1933 : LA TRAGEDIE DU PROLETARIAT ALLEMAND

de Juan RUSTICO (Hippolyte Etchebehere)

Ed. SPARTACUS, série B, n° 111

Témoin oculaire et exceptionnellement lucide de la « résistible ascension » d'Hitler, l'auteur fut un révolutionnaire authentique, par la pensée, par l'action, par sa vie et par sa mort. Né en 1900, il est, à 19 ans, en Argentine, un ardent militant anarchiste. Le marxisme et la Révolution russe le conduisent dans les rangs du parti communiste dont il est, bien entendu, exclu dès 1925 pour « trotskisme » et « anti-bolchevisme ». Après un bref séjour dans la toute nouvelle République espagnole — où il voit aussitôt que la garde d'assaut républicaine réprime les travailleurs aussi violemment que l'ancienne garde civile — il se rend à Paris avec sa compagne Mika et une très grande convergence de vues les lie d'amitié avec René Lefevre. Rustico est mort en Espagne, dans les premiers jours de la Guerre Civile, tué à la tête de la colonne de combat qu'il avait personnellement constituée le lendemain même du putsch de Franco. Les volontaires de cette colonne mirent aussitôt à leur tête sa compagne Mika et continuèrent jusqu'au bout les batailles contre les troupes franquistes.

Quatre ans auparavant, en 1932, Rustico et Mika étaient en Allemagne où la tension révolutionnaire avait atteint son paroxysme. C'est là, sur place, à Berlin, dans la sanglante actualité, que Rustico s'est rendu compte de tout ce qu'avait de criminel, de suicidaire et d'absurde la politique dite « classe contre classe » dirigée essentiellement contre la social-démocratie pour le plus grand bénéfice des nazis, politique dictée par Staline, imposée par l'Internationale Communiste et appliquée avec une discipline aveugle par le puissant appareil hiérarchique du P.C. allemand. C'est elle qui donna à Hitler la victoire électorale (ne l'oublions pas !) et lui permit ainsi de prendre le pouvoir légalement sans avoir à affronter une résistance armée des travailleurs.

Parmi les témoins de cette époque, Rustico fut l'un des rares à comprendre que cette lamentable et minable défaite du prolétariat allemand ne résultait pas seulement d'une stupide erreur stratégique, mais bien de l'orientation ultra-réactionnaire de toute la bureaucratie dirigeante de l'U.R.S.S., personnifiée par Staline.

Depuis, bien des yeux se sont dessillés devant l'évidente propension de cette catégorie sociale thermidorienne à sympathiser avec toutes les tendances d'extrême-droite, devant sa détermination à mater le prolétariat par une répression féroce là où elle le peut et, ailleurs, à favoriser la droite en désorganisant la gauche le plus possible, en en détournant les travailleurs, en les désorientant, en les décourageant, en les démobilisant. Mais, encore aujourd'hui en France, trop de ceux qui ne connaissent la tragédie du prolétariat allemand — et aussi du prolétariat espagnol — que par des livres, la plupart désinformateurs, croient encore (et les mass-media les y incitent) que l'attitude du P.C. à l'égard du P.S. est dictée par une vraie méfiance plus ou moins justifiable ou bien par un esprit de concurrence plus ou moins sectaire. Les textes de Rustico les aideront à comprendre

qu'au contraire, de la fameuse « tactique » dite « classe contre classe » pratiquée par l'ex-Troisième Internationale jusqu'à celle du « bonnet blanc-blanc bonnet » en faveur de Pompidou, puis de la rupture de l'Union de la gauche jusqu'au maladroït appui — vrai pavé de l'O.U.R.S.S. — de la Pravda à Giscard, il s'agit d'une ligne générale constante. Tout le monde sait où elle a mené, tout le monde doit savoir où elle mène.

S. RUBAK.

JOSETTE et JEAN CORNEC... instituteurs

(Editions Clanvier - Guénaud)
(4, avenue de l'Opéra, PARIS)

On connaît encore la *Fédération Cornec*, la première organisation de parents d'élèves de l'école publique, dont l'action pour la défense de l'École laïque fut et reste persévérante et efficace. Les lecteurs de la R.P. ne peuvent ignorer que son fondateur — avocat de grande classe — est le fils et l'héritier du ménage *Jean Cornec*, instituteurs du Finistère. *Josette* et *Jean Cornec* furent des premiers amis et rédacteurs de la R.P. Le fils présente cette « ardente histoire » d'une « lutte ardente », laïque, syndicaliste, révolutionnaire... naturellement anti-stalinienne écrite par *Jean Cornec* qui a passé le cap des 90 ans... et qu'il n'a rien perdu de sa lucidité et de sa vigueur. La dédicace du livre qu'il vient de nous envoyer... « à Yvonne et Roger HAGNAUER... compagnons d'une lutte commune » est écrite de la même graphie, nette, ferme, claire, parfaitement lisible... que les lettres que nous recevions de lui, il y a 56 ans.

En 1972 j'avais évoqué la forte personnalité de Josette Cornec, de la petite institutrice bretonne... ancienne « fromagère », débutant comme institutrice suppléante dans les montagnes d'Arrée en 1904, ayant acquis par un magnifique effort autodidactique, une culture pédagogique qui faisait d'elle en 1908 une collaboratrice des pages scolaires de l'*Ecole Emancipée*. Féministe, syndicaliste, élue conseillère départementale en 1911 (à 24 ans)... pacifiste pendant la guerre de 1914-1918...

Jean peut intituler ses souvenirs de la *hutte à la lutte*... car il est né dans une hutte à l'orée d'une coupe de bois. Normalien en 1907, soldat de la classe 1911, instituteur en 1913. Il n'accepte pas de rester dans le service auxiliaire pendant la guerre de 1914-1918. Il a cru — pas longtemps — à la guerre du Droit. Alors, *il veut être avec les combattants les plus exposés*. Et cette logique... c'est toute la morale de *Jean Cornec*... et de *Josette*. Une idée... ce n'est pas une opération intellectuelle... c'est un engagement — Combattant, parce qu'il croit en la guerre du Droit... propagandiste pacifiste, dès qu'il a perdu ses illusions...

J'ai conseillé aux jeunes de lire Poulaille et Navel pour se purger de la littérature érotico-funambulesque... pour bénéficier d'une cure de simplicité, qu'ils lisent comme un roman l'histoire de la vie, des luttes... menées pendant plus d'un demi-siècle par cette admirable équipe du Finistère serrée autour de Josette et Jean Cornec. Une cure de simplicité et d'efficacité...

Une seule réserve, mon vieux Jean. Tu parles de l'exemple *des grands anciens*.. de ceux qui ont animé et dirigé nationalement notre organisation...

Ils ont fait ce qu'ils ont pu... avec plus ou moins de succès. Mais rien de ce qu'ils ont obtenu, de ce qu'ils ont fait de valable... n'aurait été possible... s'il n'y avait eu à la base des apôtres comme Josette et Jean Cornec.

L'exemple le plus édifiant, c'est vous deux qui nous l'avez donné.

R. H.

UN PIANO EN BOULEAU DE CARELIE

Marcel BODY : « Un piano en bouleau de Carélie »
Mes années de Russie 1917-1927
Editeur Hachette - Prix indicatif : 69 F

Quand Marcel Body (simple soldat, membre de la mission militaire française) arrive en Russie en 1917 la révolution de février a renversé le tsarisme.

Déjà acquis aux idées socialistes, ce typographe limousin, qui a appris le russe pour lire Tolstoï dans le texte original, va assister, surtout à Moscou, aux événements qui aboutiront à la prise du pouvoir par les bolchéviks.

Ses sympathies pour la révolution l'amènent à adhérer au groupe communiste français de Moscou. Il participe alors à l'édition hebdomadaire d'une publication en français « La III^e Internationale ».

Il accomplira ensuite différentes missions à Kiev et Odessa. A Petrograd, avec Victor Serge, il travaille aux éditions de l'Internationale Communiste. Il assiste à Moscou aux 2^e et 3^e congrès de l'I.C.

Puis en novembre 1922 il se retrouve diplomate en Norvège, ayant acquis la nationalité russe. Il y restera jusqu'en 1925. Il revient à Moscou travailler dans les services d'édition. Puis début 1927 il peut rentrer en France.

Telle est, brièvement résumée, la vie de Marcel Body, pendant une dizaine d'année de 1917 à 1927.

Marcel Body nous fait voir diverses séquences : l'enthousiasme révolutionnaire, la tragédie des luttes armées, la misère des travailleurs, les mesquineries sordides de nombreux acteurs de ces événements, la beauté des paysages, le double langage (public et privé) de certaines personnalités.

Après l'adhésion enthousiaste au bolchévisme, Body ressentira le divorce croissant entre les buts annoncés et la réalité. Il voit les souffrances matérielles des travailleurs russes comme étant, au moins pour une part, le résultat d'une mauvaise politique sociale du Parti Bolchevik. C'est la révolte de Cronstadt (mars 1921) qui sera l'élément décisif de son évolution laissant en lui « des cicatrices indélébiles ».

Après son retour en France il fut membre du P.C. Il s'y comporta en opposant puis rompit définitivement.

Il publia, à Limoges, pendant quelque temps un journal « La Vérité ». Dans ce journal à côté d'informations régionales on trouve les signatures de Souvarine, Laurat, Monatte...

J'évoquais plus haut les « séquences » que Body nous donne à voir. Je crois en effet que c'est le principal mérite de son livre, c'est de nous faire voir, presque par nos propres yeux, presque à toucher du doigt, les événements auxquels il fut mêlé directement.

Body consacre un chapitre à l'affaire Lefebvre, Lepetit, Vergeat. Ces trois français étaient venus au II^e Congrès de l'I.C. en juillet 1920. Après le congrès ils avaient parcouru le sud de la Russie. Quand ils voulurent rentrer en France (à l'époque

seules des filières clandestines permettaient de venir d'Europe en Russie et vice-versa) les services de l'I.C. leur proposèrent de passer par le Grand Nord. Ils allèrent donc à Mourmansk, et là ils attendirent tellement longtemps qu'un bateau norvégien vienne les chercher qu'à la fin, perdant patience, ils se seraient embarqués sur un petit bateau de pêche qui disparut en mer sans qu'on en ait jamais eu de trace. Telle fut la version officielle présentée par Zinoviev.

Or ces camarades avaient perdu leurs illusions sur la Révolution russe. Leurs comptes rendus de délégation en France auraient certainement eu des résultats non souhaités par les dirigeants bolchévistes.

C'est pourquoi il y a toujours eu un doute sur cette affaire bien que les preuves formelles soient absentes. Aujourd'hui, Marcel Body, en rappelant que cette zone était interdite, sous la surveillance étroite des autorités, dit qu'un bateau avec deux pêcheurs russes à bord, n'aurait pu prendre le large sans l'accord des autorités russes.

Certes ceci ne fait que renforcer la présomption très grave qui pèse depuis soixante ans. Ce qui est sûr c'est que l'I.C. ne souhaitait pas que ces camarades relatent en France ce qu'ils avaient vu en Russie. Ces trois camarades et leur interprète russe ont été les victimes, soit d'une légèreté inadmissible (dans le meilleur des cas), soit d'une volonté délibérée d'éviction physique.

Marcel Body nous dit comment, par l'avocat Henri Torrès, il fit passer le « Testament » de Lénine à Souvarine. Il semblerait y avoir une certaine contradiction avec des souvenirs précédemment évoqués par Souvarine. Souhaitons, dans l'intérêt de la vérité historique (bien qu'il ne s'agisse que de fait d'importance secondaire) que Body et Souvarine fassent le point sur cette affaire.

Si Marcel Body a rompu avec le stalinisme, puis avec le bolchévisme, il n'a pas rompu avec la classe ouvrière. Il collabora à la « Révolution Proletarienne ». Il collabore au « Réfractaire » de May Picqueray. Il travaille à la traduction des œuvres complètes de Bakounine.

Remercions Body pour son beau livre qui, avec d'autres, nous permet de voir comment ce qui fut le grand espoir de l'humanité (octobre 17) s'est mué en une monstrueuse machine d'exploitation et d'intoxication.

R. B.

MAY LA REFRACTAIRE

Editions Atelier Marcel Jullian
(Prix indicatif : 40 F)

May Picqueray a fait paraître, il y a plus d'un an, ses souvenirs pour ses « 81 ans d'anarchie ». La plupart des lecteurs de la R.P. en ont probablement entendu parler par ailleurs et l'ont déjà lu, espérons-le.

C'est donc avec retard que nous en rendons compte, pensant toutefois que cela en vaut encore la peine.

C'est une jeune fille révoltée contre l'injustice qui entre en contact avec les milieux anarchistes et syndicalistes du début des années 20. Elle parle des manifestations où elle recevait sa part de coups de matraque, de pèlerine roulée, voir de coups de plat de sabre !...

Fin 1922 elle fait partie d'une délégation représentant la Fédération des Métaux au congrès de l'I.S.R. à Moscou. Elle y constate le climat de délation qui pèse sur la population. Elle est scandalisée par l'abondance des victuailles dont disposent bureaux-crates et délégués au moment où les ouvriers russes crèvent de faim. Après son retour elle est emprisonnée 45 jours pour usage de faux passeport. Elle aura l'occasion de retourner en prison quelques mois à la suite d'une provocation !...

Pendant la guerre d'Espagne elle travaille dans un comité d'aide aux enfants espagnols. Puis elle apporte une aide matérielle et morale aux internés des camps français.

Dans Paris occupé elle fabrique de faux papiers providentiels pour tous les clandestins et autres réfractaires.

Sa « résistance » n'est pas l'adhésion au chauvinisme mais l'assistance à ceux qui essaient d'échapper à la machine de guerre nazie. De cette 2^e guerre mondiale, elle écrit : « ... longue et cruelle guerre imbécile qui avait dressé les uns contre les autres des millions d'individus qui n'avaient aucune raison de s'en vouloir et de s'entretuer ».

Nombre de figures remarquables traversent son livre : Makhno, Emma Goldman, Marius Jacob... Elle évoque Sébastien Faure qu'elle considère comme son « père spirituel ». Et bien sûr Louis Lecoin qu'elle aida dans son combat pour l'obtention d'un statut des objecteurs de conscience.

May Picqueray, toujours sur la brèche, fidèle à son idéal, anime « Le Réfractaire », organe libertaire pour la défense de la paix et des libertés individuelles.

Roger BOSSIERE.

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

REVUE MENSUELLE
SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE
21, rue Jean-Robert, 75018 PARIS
Fondée le 1^{er} janvier 1925

Depuis cette époque, la « R.P. » lutte sans arrêt :

- Contre la colonisation des syndicats par les partis politiques.
- Contre leur intégration dans l'Etat quel que soit le gouvernement au pouvoir.
- Pour définir une pensée et une action ouvrières indépendantes.
- Pour l'Internationale ouvrière.
- Pour la construction du syndicalisme indépendant européen.

Par ses études, ses chroniques, la libre tribune, elle s'efforce de recréer une opinion ouvrière, de documenter et d'armer pour l'action les militants ouvriers.

LA REVOLUTION PROLETARIENNE est rédigée et administrée bénévolement par les militants syndicalistes ; elle est la seule à publier dans ses numéros ses comptes de gestion, recettes et dépenses. Il en a été ainsi depuis sa fondation.

Si vous voulez connaître l'actualité du mouvement ouvrier en France et dans le monde, si vous vous intéressez à son histoire, si vous voulez préparer son avenir, soyez un lecteur fidèle, mieux, un abonné de

LA REVOLUTION PROLETARIENNE

Le militant syndical actif lit la « R.P. » et il y collabore. Le vieux militant y revit ses luttes et, grâce à elle, reste lié au mouvement syndical.

Le jeune travailleur qui veut réaliser pratiquement la devise syndicale « Bien-être, Liberté et Dignité » lit la « R.P. » et, par sa libre collaboration, il en fait l'organe de la jeune génération ouvrière.

1.700.000 chômeurs (selon l'A.N.P.E.), 200.000 intérimaires (selon les entreprises de travail temporaire), plus d'un million de jeunes envoyés en « stage pratique en entreprise » ou stage de formation (bidon) de 1977 à 1981 dans le cadre du « PACTE NATIONAL POUR L'EMPLOI » (qui a coûté la bagatelle de 11 milliards de francs aux contribuables !). Des centaines de milliers de travailleurs au service de l'Etat hors statut, véritables chômeurs en sursis, sans possibilité d'être titularisés à des emplois qu'ils occupent pendant des mois, voire des années.

En ajoutant à cela la prolifération des contrats à durée déterminée (contrat de travail temporaire signé entre l'employeur et le salarié sans le concours des entreprises de travail temporaire), on peut dire sans exagérer qu'il y a au moins autant de travailleurs occupant un emploi précaire que de chômeurs.

Ces millions de travailleurs que le capital rejette du monde du travail sont un énorme moyen de pression pour freiner les luttes sociales. En effet, tous les travailleurs sont conscients de la précarité de l'emploi (sauf les fonctionnaires « nantis » aux grands regrets de BARRE et de la C.F.D.T.).

Il n'y a plus seulement le risque de se faire virer, il y a le cauchemar des files d'attente à l'A.N.P.E., aux A.S.S.E.D.I.C., puis au bureau d'aide sociale quand se terminent les allocations de chômage.

Les pays de l'Est commencent d'ailleurs, eux aussi, à découvrir les bienfaits du chômage sur les ardeurs revendicatives des ouvriers.

En effet, pour « motiver » les travailleurs, on a réinstauré le travail à la prime depuis longtemps. Après la Yougoslavie (où le « communisme » auto-gestionnaire a toujours été très apprécié des bourgeoisies européennes) c'est tout le bloc de l'Est qui pense sérieusement à réinstaurer le chômage. L'interdit professionnel qui jusqu'ici frappait les dirigeants oppositionnels ne suffit plus. Il faut maintenant faire pression sur les masses (surtout avec ce qui se passe en Pologne !). Le chômage y pourvoira.

Dans l'économie capitaliste, le chômage a toujours été un moyen de pression sur la classe ouvrière. Son actuelle croissance est due à la faillite politique du capitalisme, incapable de résoudre ses problèmes et ses contradictions autrement que par la guerre et la surexploitation des masses laborieuses. Les emplois précaires se nourrissent de cette décomposition de l'emploi. Tout le monde les voit proliférer, s'arracher les chômeurs qualifiés, les emplacements publicitaires et se précipier sur la boutique du commerçant en faillite pour en faire un bureau de placement. C'est que les agences intérimaires poussent sur le chômage comme les champignons sur le fumier !

Deux cents milliers de travailleurs intérimaires ! Pas par goût comme l'affirment certaines ordures de l'information, mais par nécessité, des travailleurs subissent l'emploi précaire, la situation sans lendemain, l'interdiction de revendiquer. Il s'agit du jeune qui n'a pas encore été faire le patriote sous les drapeaux, de la jeune femme qui risque d'avoir des enfants et donc des congés-maternité. Il s'agit de

l'immigré refoulé par le quota de main-d'œuvre étrangère, ou du vieux prolo trop près de la retraite et que l'industrie juge non rentable.

200.000 en moyenne et en permanence ! Tout le monde s'y met à l'intérim, et c'est grave !

Les géants de l'Intérim (Bis, Manpower, Ecco, etc.) ont fait des petits. C'est tellement facile d'ouvrir une « E.T.T. » (entreprise de travail temporaire). Il suffit de louer (bureau, machine à écrire), d'acheter quelques fournitures de bureau, et c'est parti : on peut vendre ! Pas nécessaire d'avoir constitué un stock. Il existe « naturellement » par le chômage. Bien entendu il faut avoir une mentalité de négrier. (Que voulez-vous, il faut au moins une qualité pour devenir E.T.T. ...).

Mais les petits négriers de l'intérim sont plus gourmands que leurs aînés. Ils ne peuvent cumuler de gros profits sur une grosse masse salariale, donc ils pressent le citron au maximum sur chaque contrat. N'ayant pas à défendre une réputation de sérieux et de stabilité, leur but est de faire le maximum de fric en un minimum de temps, quitte à ne plus respecter la loi.

Que se passe-t-il donc dans la réalité ?

Une E.T.T. qui paie un salarié au S.M.I.C., doit *en plus* lui verser un certain nombre de primes (prime précarité d'emploi, primes éloignement, voire primes de panier dans certains cas). Ces primes s'ajoutent donc au S.M.I.C. horaire. Mais les petits négriers en arrivent à payer le S.M.I.C. horaire AVEC les primes obligatoires. Ce qui est formellement interdit.

Les confédérations ouvrières ont toujours refusé d'engager le combat contre les E.T.T., pour ne pas s'attaquer, paraît-il, aux intérêts des camarades syndiqués de cette profession. Rigolade ! Du côté du manche il y a les négriers, de l'autre des travailleurs intermittents. L'intermittence est l'ennemie du syndicalisme. Le travailleur intérimaire ne peut rien, seul ou avec ses compagnons d'infortune, sans les syndicats de la classe ouvrière constitués en classe. Le sous-prolétariat ne peut rien obtenir sans le prolétariat (ou alors c'est que la « gauche prolétarienne » a fait son retour sur la scène politique...).

Il est possible de se passer des E.T.T. et de réglementer le travail temporaire :

— interdiction des contrats de « pré-embauche » (qui frôlent l'illégalité et contournent les conventions collectives en matière de durée d'essai professionnel) ;

— fixation d'une durée maximale de la mission intérimaire ;

— interdiction du travail « temporaire utilisé en permanence » ;

— interdiction aux entreprises de constituer leur propre E.T.T. ;

— paiement des travailleurs intérimaires en dehors de leur mission (système allemand ou système des journaliers dockers français) ;

— confiscation progressive du marché de l'emploi temporaire au profit de l'A.N.P.E. à qui ont donnerait la possibilité de vérifier la réalité de l'offre intérimaire qui lui serait confiée, c'est-à-dire, l'unique

(suite en dernière page)

LETTRE D'AMÉRIQUE

par Pierre AUBERY

... Je vous envoie une « Lettre d'Amérique » décrivant une tentative intéressante de simplification de l'existence. Ces initiatives qui fleurissent aux Etats-Unis me paraissent plus significatives que la victoire des Républicains qui exprime la nostalgie des classes aisées pour un passé mythique et risqué — en favorisant outrageusement les riches, d'exaspérer les tensions sociales. D'ici peu les Etats-Unis pourraient se trouver acculés à la nécessité de choisir entre Révolution et Etat policier. Etant donnée la conjoncture actuelle et les tendances du gouvernement Reagan, la seconde alternative paraît plus vraisemblable que la première... Je joins à cet envoi deux [fois] vingt dollars U.S. pour contribuer modestement à la survie de la R.P. Bien cordialement.

L'Etat du Maine, à l'extrémité Nord-Est des Etats-Unis, est le moins densément peuplé des anciennes colonies de la Nouvelle Angleterre. Pour une superficie de 88.000 km² environ il compte moins d'un million d'habitants. Limitrophe des provinces du Nouveau Brunswick et du Québec au Canada, du New Hampshire aux Etats-Unis, il est en grande partie couvert de forêts. Sa population se trouve concentrée de long des côtes et dans quelques vallées de l'intérieur. A l'inverse de la plupart des autres Etats de l'Union, le Maine, siège d'une importante industrie textile au XIX^e siècle, s'est progressivement désindustrialisé depuis. L'activité des industries du bois et de la pêche s'est considérablement ralentie. Bien des terres défrichées aux XVIII^e et XIX^e siècles ont cessé d'être cultivées, lorsque les plaines fertiles de l'Ouest ont été ouvertes à l'agriculture, et se sont reboisées. De petites villes et des villages entiers n'ont pas changé depuis un siècle et plus, gardant intact le décor d'une Amérique surtout rurale, bouleversée, ravagée, ailleurs, par le développement anarchique des villes tentaculaires.

D'une façon paradoxale la stagnation et la décadence relatives du Maine se trouvent être, aujourd'hui, ses meilleurs atouts et la cause même d'une renaissance qui s'amorce. L'espace, l'air pur, le silence, la solitude deviennent de nos jours, pour les citadins harassés, le luxe qu'ils apprécient le plus. Mais ce genre de luxe n'est guère accessible qu'aux gens qui disposent de revenus importants et aux retraités qui n'ont plus le souci de trouver du travail et peuvent s'installer dans des régions pittoresques et peu peuplées même si les emplois y sont rares. D'ailleurs le Maine a toujours été un lieu de villégiature apprécié. Pas trop éloigné des grands centres de population de Boston et de New York, facilement accessible par mer dès avant le développement des chemins de fer et du réseau routier, il a vu, depuis plusieurs générations, sa population tripler chaque été, lorsque les grandes villes, plus au Sud, se transforment, sous l'action combinée de l'humidité et du soleil, en véritables bains turcs.

Depuis peu le Maine a attiré une nouvelle catégorie de gens, bien décidés à s'y établir de manière permanente. J'ai fait la connaissance de l'une de ces familles tentée, sinon par le retour à la vie primitive et à la terre, du moins par un mode de vie plus simple et plus sain que celui des villes. C'est, en apparence, une famille bourgeoise typiquement américaine. Le père, trente-cinq ans, a fait des études de droit. La mère a une maîtrise en français d'une bonne université de l'Est. Les trois enfants, échelonnés entre 14 et 3 ans grandissent heureux et sans complexes dans une grande maison nichée dans les bois. Ce qui est peut-être moins typique c'est que le père est de parents français et qu'il ne s'est jamais inscrit au barreau tandis que la mère, fille d'avocat

d'origine irlandaise, travaille comme quatre et se montre toujours très amoureuse de celui qu'elle appelle son « crazy Frenchman », après plus de quinze ans de vie conjugale.

Ce « fou de Français », en effet, s'est mis dans la tête de vivre à sa guise dans le cadre qui lui convient, en jouissant des plaisirs de l'indépendance tout en bénéficiant des avantages de la vie moderne. Déjà ses parents avaient songé à lui donner un prénom facilement transposable du français à l'anglais : Patricia, qui est devenu tout naturellement Patrick et plus couramment Pat. Sa femme, bien sûr s'appelle Patricia ce qui fait que tout le monde connaît ce couple original et sympathique sous le nom jumelé de Pat et Patsy.

Dans les années soixante, alors qu'ils étaient encore étudiants, Pat et Patsy ont participé aux mouvements politiques de l'époque : combat pour le respect des droits civiques des Noirs, lutte contre la guerre au Vietnam, action en faveur de la protection de l'environnement. Mais, typiquement américains en cela, ils ont toujours refusé de s'inscrire à un parti et plus encore de se réclamer d'une quelconque philosophie politique ou sociale. Ils ne se préoccupent nullement de trouver une explication globale aux difficultés dans lesquelles se débat le monde ni de découvrir un système logique et cohérent promettant leur solution totale et définitive. Ils veulent obtenir des résultats tangibles qui leur permettent de mieux vivre, ici et maintenant. Commencant par le commencement ils ont réfléchi et se sont dits que l'endroit où ils passeraient le plus clair de leur temps, dans ce rude pays qu'est le Maine, ce serait certainement leur maison. Aussi se sont-ils faits bâtisseurs. Pas d'un seul coup, certes, mais peu à peu. Ils ont commencé par rénover un chalet d'été sur la côte du Maine pour en faire une résidence permanente, adaptée à toutes les saisons. Puis ils se sont aperçus qu'en utilisant le matériau le moins cher et le plus abondant dans le Maine : le bois, ils pouvaient se construire une maison confortable et d'entretien facile à très bon compte. Pat estime que le prix de revient des maisons qu'il a construites est environ le quart de ce que demanderaient les entrepreneurs pour un produit de moindre qualité.

En construisant leur maison Pat et Patsy se sont d'abord prouvé qu'ils étaient aptes à satisfaire un grand nombre de leurs besoins par eux-mêmes. L'éducation scolaire et la culture dominante veulent nous faire croire que nous dépendons en toutes choses de spécialistes et d'autorités qui disposeraient de savoirs et de pouvoirs qui nous feraient défaut et nous seraient de toute manière inaccessibles à cause de leur variété et de leur complexité. En réalité avec un peu de réflexion, beaucoup de pratique et d'étude, les techniques apparemment complexes mises en œuvre dans la construction peuvent être acquises en

relativement peu de temps par quiconque s'y intéresse et s'en donne la peine. Pat et Patsy ont été tellement frappés par leur expérience et ses résultats qu'ils ont décidé d'en partager les enseignements avec tous ceux qui voudraient en bénéficier. C'est ainsi qu'ils ont fondé le SHELTER INSTITUTE DE BATH, Maine, une école unique en son genre, où toutes sortes de gens, qui ne sont nullement du bâtiment, employés, militaires, avocats, médecins, professeurs, femmes d'intérieur et retraités, viennent apprendre, en six semaines, à construire leur propre maison.

Le nombre des anciens élèves du SHELTER INSTITUTE DE BATH se compte aujourd'hui par centaines et ils ont déjà bâti, un peu partout aux Etats-Unis et ailleurs, de robustes maisons, faciles à éclairer et à chauffer où il fait bon vivre en famille. Elles sont toutes construites en bois brut, jamais peint, qui vieillit admirablement. De grandes baies scellées remplacent les fenêtres traditionnelles, source principale de déperdition de chaleur. Le soleil et un poêle à bois suffisent pour assurer une température égale dans la maison tout au long de l'hiver. On s'y passe de canalisations compliquées et de plomberie fragile. Une pompe, branchée sur un puits, suffit pour alimenter la maison en eau et les toilettes sont de simples feuillées accessibles en toute saison et qu'on déplace selon les besoins.

La maison de Pat et Patsy est l'une des plus habitables et des plus confortables physiquement et moralement que j'ai connues. Vue de l'extérieur on pourrait la prendre pour une grange dont les murs, exposés au Sud, auraient été remplacés par des vitres. L'intérieur est d'une parfaite et rassurante simplicité : une grande pièce, dont un coin a été aménagé en cuisine, tandis que le reste fait fonction de salle à manger et de séjour. Un plancher, à mi-hauteur du toit, ménage deux espaces sans cloisons où l'on accède par une échelle. Ce sont les chambres où l'on se retire pour aller dormir, sans cesser pour autant de participer à la vie de la maisonnée. Ce n'est pas sans surprise que le visiteur voit les enfants monter et descendre l'échelle avec une parfaite insouciance et sans le moindre faux mouvement tandis que les parents vaquent à leurs occupations. Belle leçon d'équilibre et de confiance en soi, qui semble avoir imprégné tous les aspects de l'existence de cette sympathique famille, leçon que Pat et Patsy ont donnée à leurs enfants dès le plus jeune âge et qu'ils transmettent avec bonne humeur et sans didactisme à tous les élèves qu'ils accueillent.

P. A.

CEUX QUI S'EN VONT

Roger MICHAUD

Dans les premiers jours de février est décédé le camarade *Roger Michaud*. Plusieurs d'entre nous le connaissaient depuis longtemps, depuis sa jeunesse syndicaliste.

Il était devenu journaliste ; il tenait la rubrique sociale à « France-Inter ». Comme professionnel et comme militant, il était d'une très grande activité. Il avait été élu président du syndicat F.O. des journalistes.

Roger Michaud était un homme de cœur qui avait avec nous des relations fraternelles. Nous ne l'oublierons pas.

POUR UN DEBAT DEMOCRATIQUE DANS LA C.G.T.

Lors du 40^e Congrès de la C.G.T., l'accent avait été mis sur la nécessité du débat démocratique de l'indépendance et de l'unité syndicales.

Contrairement à cette orientation, aucun débat dans la C.G.T. n'a précédé la réunion du comité confédéral national des 2 et 3 décembre qui portait sur l'élection présidentielle. De plus, le C.C.N. a procédé à une sélection dans le programme de la C.G.T. pour accentuer les convergences avec un candidat. Si le document du C.C.N. a été adopté à la quasi-unanimité, seulement deux fédérations ayant voté contre, il est aujourd'hui évident que ce vote monolithique ne reflète pas la réalité de la C.G.T.

Une telle orientation suscite un profond malaise dans le syndicat. Des militants s'interrogent et réclament l'ouverture d'un débat avec tribunes de discussion dans la presse de la C.G.T., ce que refuse la direction confédérale, assimilant les critiques et de telles demandes à des campagnes anti-C.G.T. Or, seul le respect de l'indépendance syndicale peut préserver le caractère de classe et de masse de la C.G.T., donc son unité. De même, seule la pratique du débat démocratique peut préserver sa cohésion.

Pour l'élection présidentielle, en particulier, la C.G.T. doit s'abstenir de faire campagne pour un parti ; mais, fidèle à ses engagements de toujours, elle doit appeler les travailleurs à sanctionner la politique de la droite et du patronat.

Cependant, comme l'avait souligné le 40^e Congrès, il ne s'agit nullement d'observer une trêve électorale dans les luttes ou de mettre dans la poche nos revendications, avant comme après les élections. Les travailleurs refusent de voir leurs revendications sacrifiées sur l'autel de la crise.

S'engager dans cette voie, c'est aussi renforcer la C.G.T., c'est aussi créer les conditions de l'unité syndicale, et donc contribuer à un développement efficace des luttes.

C'est pourquoi nous, syndicats et militants à divers niveaux de responsabilité dans la C.G.T., venus de tous les horizons politiques, religieux ou philosophiques du mouvement ouvrier, profondément attachés à la démocratie et à l'indépendance syndicales, appelons sur ces bases les structures syndicales et les adhérents à exiger le débat, puis à faire connaître l'opinion des travailleurs au bureau confédéral : à chacun de juger qui sert le mieux la C.G.T. et les travailleurs.

31 mars 1981.

A. S.

(suite de l'article de Marc Urus, Emploi, Prérétraite et Syndicalisme)

prise en compte des offres suscitées par un surcroît de travail temporaire, une activité exceptionnelle temporaire, un remplacement maladie ou accident de travail.

Mais pour cela, il faut se placer du côté des intérêts des salariés, et se foutre de l'avis des patrons qui vantent le côté pratique de l'intérim. Les confédérations ne sont décidément pas très motivées pour croiser le fer avec les E.T.T. Pourtant les négriers sont aussi peu unis que les syndicats ouvriers français. Vous verrez que je finirai par croire que la division fait plus de ravages dans la classe ouvrière que chez les bourgeois ! M. U.